VOLUME XXII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 12 DECEMBRE 1934 — NUMERO 31

LA LIBERTÉ

Abonnements: Canada $2.00 — Etats-Unis $2.50 — Europe $3.00

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Investiture de Monseigneur J.-A. Bastien, P.D.

Brillante fête à Saint-Eustache, présidée par Son Excellence Mgr A.-A. Sinnott, archevêque de Winnipeg —M. l'abbé L.-J. Bastien prononce le sermon de circonstance—Banquet dans la salle paroissiale

Les cloches de Saint-Eustache carillonnaient joyeusement samedi, fête de l'Immaculée Conception, à l'occasion de la cérémonie d'investiture du dévoué et actif curé de la paroisse, Mgr J.-Aldéric Bastien comme prélat domestique de Sa Sainteté Pie XI. L'honneur accordé au pasteur est vivement ressenti et apprécié par ses ouailles, comme l'attestent l'affluence et l'enthousiasme que l'on remarquait ce jour-là dans ce magnifique centre canadien-français de la vallée de l'Assiniboine. Tout Saint-Eustache était sur pied, sans parler des nombreuses personnes venues des environs.

En dépit de la fête de l'Immaculée Conception, qui retenait ce jour-là beaucoup de curés dans leur paroisse, un groupe imposant de confrères du nouveau prélat et de dignitaires ecclésiastiques avaient tenu à être présents pour la circonstance.

L'église très coquette de Saint-Eustache avait revêtu ses parures de grande fête. Le maître-autel et les autels latéraux étaient décorés de palmiers, de roses et de gerbes multicolores formant un ensemble très artistique.

Son Excel. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, ayant comme prêtres assistants Mgr Martin Kessler, V.G., et M. l'abbé C.-H.-E. Bastien-Rocan, curé de Sainte-Agathe, a présidé la cérémonie. On remarquait dans le choeur: Mgr W. Jubinville, P.D., V.G., Mgr A.-D. Rhéaume, P.D., Mgr Joseph Solski, P.D., M. l'abbé J.-L. Bastien, curé du Sacré-Coeur d'Oakwood, Nord-Dakota; R. P. Josaphat Magnan, provincial des Oblats; R. P. J. Bélliveau, S.J., recteur du Collège de Saint-Boniface; R. P. Ephrem, sous-prieur de la Trappe de Saint-Norbert; R. P. A. Denis, C.S.V., directeur de la Maison Saint-Joseph d'Otterburne; R. P. W. Vézina, O.M.I., R. P. A. Chicoine, S.J., MM. les abbés Daigneault, Leroux, Landreville, Paillé, Lavoie, Fortin, Zelonca, McAuley, Cournoyer, Gustave Couture, RR. PP. Sylvestre, O.M.I., et Louis de Gonzague, O.C.R.

M. l'abbé Sylvio Caron, curé de Fannystelle, remplissait les fonctions de maître des cérémonies.

A l'issue de la grand'messe, célébrée par Mgr Bastien, ayant comme diacre M. l'abbé J.-E Derome et comme sous-diacre M. l'abbé L.-H. Hogue, Mgr l'Archevêque a donné lecture en latin et en français du document pontifical nommant Mgr Bastien prélat domestique de Sa Sainteté. Puis le nouveau dignitaire a été revêtu de ses vêtements et insignes.

S. E. Mgr Sinnott a alors prononcé l'allocution suivante:

Allocution de Mgr Sinnott

Après la lecture de cet important document qui arrive de Rome et qui est la voix même du Saint-Père, je ne vous cache pas le bonheur que je ressens à remettre à Monseigneur Bastien, de la part du Souverain Pontife, les insignes de la prélature.

Monseigneur Bastien, je vous félicite de tout coeur d'avoir mérité l'honneur que vous confère aujourd'hui Sa Sainteté Pie XI.

Depuis que je vous connais, vous n'avez cessé de donner des preuves manifestes de votre loyauté et de votre dévouement à l'Eglise et à votre Evêque. J'ai toujours admiré votre zèle à promouvoir les intérêts de Dieu dans votre paroisse. Vous avez vraiment su rendre, selon la parole de saint Paul, votre ministère honorable par votre piété, par vos prédications et par votre amour à embellir la maison de Dieu d'année en année, même à une époque où l'on n'ose presque plus rien entreprendre.

Je suis bien fier de vous et la dignité de la prélature m'apparaît comme un bien légitime couronnement terrestre de votre ministère pastoral. Je vous félicite, Monseigneur.

Et vous, mes chers paroissiens de St-Eustache, n'est-ce pas que vous êtes bien touchés de voir votre curé honoré par le Saint-Père? Cet honneur, laissez-moi vous le dire, rejaillit sur vous-mêmes. Monseigneur Bastien s'est dévoué auprès de vous près d'un quart de siècle et pendant ces nombreuses années, vous l'avez entouré de respect et de prévenances. Vous lui avez prêté généreusement votre concours pour les oeuvres de la paroisse, vous vous êtes distingués par votre bonne volonté, vous lui avez facilité sa tâche par votre obéissance et par l'union qui règne parmi vous.

Restez dans l'avenir, comme par le passé, bien unis à votre digne pasteur.

Vous prouverez par là d'une manière effective votre reconnaissance au Saint-Père qui, en même temps qu'il élève Monseigneur Bastien à la dignité de prélat domestique, honore aussi par le fait même la paroisse de Saint-Eustache.

Sermon de M. l'abbé Bastien

Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Bastien, curé de l'église du Sacré-Coeur d'Oakwood, Grafton, Nord-Dakota, frère de Mgr Bastien.

Après avoir dit en quoi consiste la dignité conférée au vénéré pasteur de Saint-Eustache, l'orateur montre comment il l'a méritée par sa fidélité aux devoirs de sa charge:

Ayant hérité de parents industrieux et profondément chrétiens l'esprit de travail et de sacrifice, le nouveau prélat domestique de Sa Sainteté se fit remarquer dès sa jeunesse par sa fidélité dans l'accomplissement de son devoir. C'est ce qui a porté ses parents à le préparer pour l'avenir en lui faisant donner une solide éducation.

Au collège, son travail opiniâtre lui valut du succès. Son professeur de mathématique (M. Brunet) se plaisait parfois à taxer son habileté en lui faisant résoudre des problèmes difficiles dont il le récompensait ensuite libéralement.

Plus tard, quand la voix de Dieu se fit entendre au fond de son âme, il fut fidèle à sa vocation et reçut l'ordination sacerdotale des mains de Son Excellence Mgr Decelles, évêque de St-Hyacinthe à Ste-Victoire, près de Sorel, le 20 juillet 1902, à l'âge de 24 ans.

Dans l'Ouest

Epris d'apostolat et de patriotisme, il voulut suivre les traces des pionniers de la foi et de la civilisation. Comme eux, et animé du même esprit, il vint dans l'Ouest Canadien s'enrôler sous l'étendard du "grand blessé de l'Ouest" pour y consacrer à l'unisson avec son admirable chef toute son énergie au service de la religion et de la patrie.

Après avoir pris contact avec les populations profondément religieuses de St-Boniface, de Fannystelle et de St-Adolphe, il eut le privilège d'aller travailler quelques mois avec un prêtre méritant, dont le nom évoque de précieux souvenirs, le regretté curé David Fillion, de St-Jean-Baptiste. Mais déjà l'heure était arrivée d'accomplir l'oeuvre qu'il avait rêvée. A son tour il devint un pionnier de la foi et de la civilisation, à son tour aussi il alla "franchir la savanne et les marais" du comté de Dauphin d'alors, dans l'ouest de la province, pour y fonder, en 1903, loin de toute communication et au prix des privations et des sacrifices les plus pénibles, la paroisse de Ste-Amélie, aujourd'hui si nombreuse et si florissante.

A Saint-Eustache

Puis enfin, en 1912, à l'appel de son évêque, il quitta non sans de profonds regrets, son premier poste de labeurs mêlés de consolations toutes spirituelles pour venir ici au poste historique de St-Eustache dont les origines remontent à la mission de la Baie St-Paul fondée en 1833, recueillir ainsi la succession des grands missionnaires fondateurs de centres canadiens-français tant en terre américaine qu'en terre canadienne, les Belcourt et les St-Pierre.

Et nous avons aujourd'hui sous nos propres yeux les fruits de 22 ans de ses inlassables travaux. Cette église qu'il a si bien finie et si richement meublée rend témoignage de sa dévotion à la Sainte-Eucharistie, centre du culte chrétien. Et ce remarquable carillon dont il a garni le clocher de votre église et qui, au témoignage récent d'un journal autorisé, n'a pas d'égal dans toute la province, tout en élevant l'âme vers les hauteurs célestes par ses sons argentins et en appelant le peuple à la prière, redit en même temps en sons harmonieux et la foi de la population et les mérites du pasteur.

Prélat domestique



MGR J.-A. BASTIEN, P.D.,

qui a reçu l'investiture samedi dans son église de Saint-Eustache

Amour du devoir

Mais si son travail opiniâtre dans le champ du Seigneur fut toujours béni et couronné de succès, c'est que son motif d'action fut toujours l'amour de son devoir. Son zèle pour les malades et sa sollicitude pour les mourants, son soin du lieu saint, son respect pour l'autorité, tout en lui nous montre que l'axiome "Sentire cum Ecclesia" veut aussi dire pour lui, croire avec l'Eglise, espérer avec l'Eglise, aimer avec l'Eglise, et par conséquent, obéir avec l'Eglise. Pour lui, un prêtre est l'homme de toutes les soumissions. Il obéit au Père céleste comme enfant, au Fils comme prêtre, au Saint-Esprit comme disciple, à l'Eglise comme à sa mère, à l'évêque comme à son témoin visible et au représentant de Jésus-Christ.

Une telle obéissance est l'acte le plus noble du prêtre. C'est pourquoi sa fidélité, son obéissance et son dévouement au service de Dieu et de l'Eglise lui ont valu les récompenses qu'il en recueille aujourd'hui: le bon témoignage de son archevêque dont il fut le conseiller depuis la fondation du diocèse, la prélature romaine du Souverain Pontife et les acclamations de son peuple.

Honneurs partagés

En l'honorant ainsi, le Souverain Pontife a aussi honoré sa nombreuse famille qui compte parmi ses membres plusieurs prêtres et religieuses et qui se flatte de compter parmi ses ancêtres du côté maternel l'un des trois premiers habitants de Québec, Abraham Martin, venu au Canada en 1614, qui a légué son nom aux célèbres plaines d'Abraham et qui fut le père de Charles-Amador Martin, le second prêtre qu'ait produit la terre canadienne.

En l'honorant ainsi, le grand Pape Pie XI a aussi honoré ses anciens paroissiens de Ste-Amélie et ses paroissiens de St-Eustache reconnus par leur esprit de foi et leur respect pour leur pasteur.

En l'honorant ainsi, le Chef Suprême de l'Eglise a aussi en lui honoré ses confrères dans le sacerdoce, surtout ceux qui ont comme lui consacré leur vie au ministère des paroisses de campagne.

Enfin, cet honneur est aussi partagé, et comme on l'a déjà dit "particulièrement apprécié de la population canadienne-française du Manitoba".

Mes biens chers frères, suivez dans l'avenir comme par le passé la direction sûre et l'exemple entraînant de Monseigneur votre digne et honoré curé; il vous conduira dans la bonne voie, à la vérité et à la vie qui est Dieu.

Et vous, Monseigneur et bien cher frère, recevez nos félicitations et nos voeux. Que le ciel daigne vous accorder, par l'intercession de la Vierge Immaculée, une longue vie pleine de santé et de bonheur au milieu de votre troupeau. Et quand la coupe de votre vie sera bien remplie de mérites, quand vous serez vieux, très vieux, vous irez avec confiance faire rapport au Souverain Juge de votre administration en lui disant: "Seigneur, vous m'avez remis cinq talents, en voici cinq autres que j'ai gagnés en plus", et Il vous répondra, nous l'espérons, ces mêmes paroles consolantes avec lesquelles Il reçoit ses bons serviteurs: "Euge serve bone. Réjouis-toi, serviteur bon et fidèle, parce que tu as été fidèle dans les petites choses, je t'établirai sur des grandes, entre dans la joie de ton Maître". C'est ainsi que nous le prions de vous admettre alors dans son palais céleste pour y briller comme une étoile au firmament de l'éternité.

Ainsi soit-il.

(Suite à la troisième page)

STALINE AURAIT FAIT MASSACRER 200 PERSONNES

Il serait en train d'opérer un nettoyage sanglant, à la suite de l'assassinat de Kiroff

LONDRES—Une dépêche de Varsovie au "Daily Express" affirme que la terreur rouge a régné jeudi en Russie; 200 personnes, y compris des femmes et des enfants, ont été fusillés.

Ce message dit qu'on entendait des salves à intervalles de quelques minutes dans le palais de Justice et que parmi les personnes exécutées, il y avait Leonid Nicolaieff (assassin du chef communiste Kiroff), sa femme, ses fils, ses deux filles et sa vieille mère, âgée de 85 ans.

Quatorze officiers de l'Ogpu (police secrète politique) de Moscou, auraient été exécutés, suivant ce rapport de Varsovie.

Joseph Staline serait en train d'opérer un nettoyage sanglant à la suite de l'assassinat de Kiroff. Ayant découvert de graves dissensions dans l'Ogpu, il a congédié le chef Yagoda, ordonné de nombreuses arrestations et exécutions et appelé l'armée rouge pour assurer sa protection personnelle et celle du gouvernement.

LES ESPAGNOLS VEULENT AVOIR UNE DICTATURE

Formation d'un "bloc national" pour créer un "Etat corporatif" dans le genre Mussolini

MADRID—Un formidable mouvement pour mettre fin à la seconde république espagnole et la remplacer par une dictature conforme à "l'Etat corporatif" de Mussolini, en Italie, avec comme but ultime la restauration de la monarchie, a été lancé jeudi soir.

Jose-Calvo Sotello, ministre des finances sous l'ancien roi Alphonse XIII, a proclamé la formation de son "bloc national" dont l'intention est d'unir les monarchistes et le parti de droite et de demander la création d'un Etat corporatif sous l'égide d'un pouvoir central.

Le manifeste, violente attaque contre le présent régime républicain, fait appel à tous les Espagnols pour mettre fin à la désorganisation et au conflit de classes par la formation d'un Etat central puissant, appuyé et défendu par l'armée.

Les monarchistes unis

La proclamation, signée par plusieurs personnages d'importance nationale, est considérée comme extrêmement significative parce qu'elle marque la première attaque puissante des monarchistes unis contre la république.

Elle révèle aussi le commencement de la première collaboration active entre les deux branches de monarchistes, les alfonsistes et les carlistes, depuis la guerre des carlistes d'il y a un siècle.

Les signatures apposées au document comprennent celles des membres les plus importants des factions alfonsistes et carlistes ainsi que celles des chefs dans l'art, la littérature et la pensée espagnole.

Le Dominion va aider à combattre la sécheresse

M. John Bracken, de retour d'Ottawa, annonce que l'on peut compter sur l'aide du gouvernement fédéral pour combattre la sécheresse dans les prairies. M. Bennett a promis la coopération des techniciens du ministère de l'agriculture et des autres départements. La première démarche sera une réunion des premiers ministres de l'Ouest probablement durant les vacances de Noël à Régina.

Nouvelles Brèves

CALGARY — "La Législature de l'Alberta sera convoquée vers le 8 février, pour une dernière session avant des élections provinciales générales," a annoncé l'hon. J.-T. Limburn, procureur-général.

OTTAWA—M. Fulgence Charpentier a été réélu quatrième commissaire de la ville d'Ottawa. Il a réuni un vote de plus de 10,300 voix.

MONTREAL — Le R. P. Charles Charlebois, O.M.I., ancien directeur du Droit, a subi à l'Hôtel-Dieu de Montréal, une grave intervention chirurgicale. Son état, dans les circonstances, est heureusement satisfaisant.

OTTAWA—M. Patrick-J. Nolan a été réélu maire d'Ottawa. Il a obtenu une majorité relative d'environ 17,000 sur ses trois adversaires.

WASHINGTON — Outre un vaste programme de construction de maisons familiales, le plan que le gouvernement prépare pour aider les chômeurs nécessiteux comprendra un fort mouvement de retour à la terre.

NEW-YORK — Le docteur Elmer Lee, pédiatre, demande qu'un prix Nobel soit offert au docteur Allan-Roy Dafoe, le médecin des jumelles Dionne.

PARIS — M. Paul Bourget, académicien et romancier célèbre, est gravement malade. M. Paul Bourget est âgé de 82 ans. Il est membre de l'Académie française depuis 1894.

VERSAILLES, France — De gros vols de munitions ont été commis au Champ national de tir. Un inventaire a révélé que près de 600,000 cartouches avaient été dérobées depuis quelques semaines et vendues à des particuliers.

SAINT-NAZAIRE, France—Un nouveau sous-marin français a été mis à flot. Il se nomme le "Sfax." Il est long de 302 pieds et large de 30 pieds. Il fera 20 noeuds à la surface. Son rayon d'action est de 9,000 milles.

LONDRES — Lord Riddell, propriétaire du journal du dimanche "News of the World", qui a une circulation de 3 millions d'exemplaires, et qui était une puissance politique dont le rôle s'exerçait hors de la vue du public, est décédé.

DUBLIN — Des films du mariage du duc et de la duchesse de Kent ont été retirés à des cinémas de cette ville, parce que des troubles en ont marqué la projection.

LONDRES — Le Daily Telegraph, qui passe pour fort bien renseigné sur les questions navales, dit que la Grande-Bretagne accroîtra le nombre de ses marins, quelle que soit l'issue de la conférence sur les armements navals.

GENEVE — Mme Chaponière Chaix, âgée de 84 ans, ancienne présidente du Conseil international des femmes, est morte.

BERLIN — Le général Oscar von Hutier, âgé de 77 ans, est mort. Pendant la grande guerre, le général a eu des commandements importants. Il prit Riga aux mains des Russes en 1917.

PARIS—Le payement de la dette de guerre aux Etats-Unis dû le 15 décembre ne sera pas effectué. Le cabinet Flandin a décidé de maintenir l'attitude de ses prédécesseurs.

Des avions recherchent Ulm et ses deux compagnons

HONOLULU—Le département de la marine fait continuer sans relâche les recherches pour retrouver le lieutenant aviateur Ulm et ses deux compagnons, disparus depuis une semaine, alors qu'ils durent amérir sur l'océan Pacifique.

Des pilotes d'une douzaine d'avions de la marine survolent une région de 200,000 milles carrés. On ne cessera que lorsque tout espoir aura été abandonné.

Mais l'espérance devient de plus en plus faible à mesure que le temps s'écoule et que raccourcit le délai pendant lequel on croit que l'avion "Star of Australia" aura pu flotter.

LA FRANCE RENONCE A ENVOYER DES TROUPES DANS LA SARRE

L'Allemagne consent à l'envoi d'un corps de police international à la formation duquel la France ne participera pas—Une ère de paix européenne? . . .

LONDRES — Le secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, sir John Simon, a annoncé aux Communes jeudi que l'Allemagne consent à l'envoi dans le bassin de la Sarre, pour la période plébiscitaire, d'un corps de police international à la formation duquel la France ne participera pas.

La France a formellement déclaré qu'elle n'enverra pas de troupes dans le bassin. Son ministre des affaires étrangères, M. Pierre Laval, a déclaré à Genève: "Nous ne pouvons pas participer à la formation d'un corps armé international pour la police du territoire de la Sarre, parce que l'Allemagne ne le peut pas, elle non plus."

Craintes soviétiques

GENEVE—Alarmés à la perspective d'une étroite entente entre l'Allemagne et la France, les Soviets ont demandé au gouvernement Flandin de ne conclure aucun accord bilatéral avant que soit connue l'issue du projet de pactes pour la sécurité de l'est de l'Europe.

Dans la sphère de la Société des nations, on dit que les Soviets craignent qu'une entente franco-allemande n'aboutisse à leur isolement. Ils tiendraient à obtenir la sécurité à l'ouest pour mieux faire face au problème japonais. Le gouvernement Flandin aurait promis de ne négocier aucun nouvel accord bilatéral extraordinaire sans avoir consulté les Soviets. On dit que la France persiste à chercher l'adhésion de l'Allemagne, comme celle de la Russie, à un Locarno de l'est.

La Société des nations approuve

Le Conseil de la Société des nations a unanimement approuvé le rapport du comité de trois membres chargé du problème de la Sarre. On sait que ce rapport contient l'accord que la France et l'Allemagne ont conclu à Rome pour régler à l'amiable diverses questions que pose le plébiscite du 13 janvier. Cet accord est de nature à ouvrir une ère de paix en Europe.

ON DÉTOURNE UN CONFLIT ENTRE LA HONGRIE ET LA YOUGOSLAVIE

La Yougoslavie expulse de son territoire 27,000 Hongrois —Des troupes serbes traversent la frontière hongroise—La Société des Nations intervient

BELGRADE, Yougoslavie. — Le gouvernement yougoslave a décidé d'expulser les 27,000 Hongrois qui vivent en Yougoslavie. L'expulsion se fera graduellement, mais sans arrêt. On calcule que 2,000 Hongrois ont déjà été déportés et ce nombre augmente chaque jour.

Hongrois maltraités

SZEGED, Hongrie. — De longs défilés de réfugiés hongrois, chassés de Yougoslavie à cause de la prétendue complicité de leurs compatriotes dans l'assassinat du roi Alexandre, passent la frontière pour revenir dans leur patrie.

Epuisés, crottés et découragés, ils ont fait de déchirants récits de leur malheur.

Ils disent avoir été bien mal traités par les soldats yougoslaves. Plusieurs racontent qu'on les a chassés sans avis et qu'on ne leur a pas donné le temps de ramasser leurs effets, ni même de retirer leur argent des banques.

La plupart d'entre eux transportent ce qu'ils ont dans un mouchoir noué au bout d'un bâton. Plusieurs réfugiés disent qu'ils vivaient en Yougoslavie depuis 30 ou 40 ans et qu'ils ont presque oublié leur langue maternelle.

Incursions serbes

Des troupes régulières serbes ont traversé la frontière hongroise et elles ont failli provoquer une rencontre avec les soldats hongrois.

Les officiers hongrois ont eu grand'peine à empêcher leurs hommes de relever le défi des Yougoslaves. La situation se trouve très tendue et l'on appréhende des troubles graves.

Les soldats yougoslaves traversèrent la frontière pour lancer des menaces et des imprécations aux Hongrois; en même temps, des milliers de Hongrois chassés de Yougoslavie rentraient dans leur pays.

On craint un conflit

BUDAPEST, Hongrie—Le gouvernement hongrois a décidé de faire juger par la Société des Nations l'expulsion et les mauvais traitements infligés aux Hongrois par les Yougoslaves.

Le gouvernement est tellement monté que cette situation peut déterminer un conflit avec la Yougoslavie.

Accord conclu

GENEVE—Les menaces de guerre dans l'Europe centrale ont été dissipées lundi soir. La Yougoslavie et la Hongrie ont accepté la résolution adoptée à l'unanimité par le conseil de la Ligue des Nations "déplorant" l'assassinat du roi Alexandre à Marseille.

Ceci est considéré comme une grande victoire de la Ligue dans l'intérêt de la paix.

Les Anciens du Manitoba reçoivent S. E. Mgr Yelle de passage à Montréal

MONTREAL — Le 25 novembre, dans les salons du poste CHLP, les Anciens du Manitoba avaient l'insigne honneur de recevoir Son Excellence Mgr Emile Yelle, archevêque coadjuteur de St-Boniface, de passage à Montréal, au retour de son premier voyage ad Limina.

Par l'entremise de M. Armand Goulet, annonceur du poste CHLP, l'Association obtenait une demi-heure à la radio.

Le R. P. Longpré, S.J., présenta notre distingué visiteur. Mgr Emile Yelle charma les membres de l'Association ainsi que l'auditoire invisible par ses paroles douces et réconfortantes; il nous parla de notre Manitoba qu'il est devenu si cher.

Le président, M. Alfred Brunelle, remercia Son Excellence de s'être rendu à notre invitation, exposa le but de l'Association et invita les membres, ainsi que tous les Manitobains de passage à Montréal, à prendre le dîner en commun le deuxième mercredi de chaque mois à l'Hôtel Viger, à midi et demi.

Un programme musical a été exécuté par Mlle Marguerite Peladeau, soprano, et M. Georges Bétournay, baryton à la voix riche et profonde, se fit entendre dans quelques morceaux choisis. Au piano, Mlle Laure Choquette.

M. Edouard Montpetit à la Banque du Canada?

MONTREAL—Dans les cercles politiques conservateurs, on mentionne fortement le nom de M. Edouard Montpetit comme sous-gouverneur adjoint de la "Banque du Canada".

Il est entendu que M. Monpetit n'a fait aucune démarche à ce sujet et il est possible qu'il n'accepte pas la place, ce qui ne l'empêche pas d'être à l'heure actuelle le grand favori.

AVIS à nos abonnés

Nos abonnés sont priés de prendre note que les Calendriers d'art religieux sont donnés en prime aux nouveaux abonnés et à ceux qui renouvellent leur abonnement. Les abonnés en règle recevront gratis le Calendrier annuel de la "Liberté" et s'ils désirent un Calendrier d'art religieux, ils doivent renouveler leur abonnement. Cet avis est en réponse à tous ceux qui nous ont écrit à ce sujet.

ECHOS D'EUROPE

Le service militaire français sera-t-il prolongé?

PARIS—L'Allemagne réarme dans une proportion si considérable depuis juillet dernier qu'il faut que la France prenne de "nouvelles mesures immédiatement", pour pouvoir faire face à la situation, a déclaré à la Commission de l'armée de la Chambre des députés, le général Maurin, ministre de la guerre. Les forces militaires croissantes de l'Allemagne obligeront peut-être à allonger la période de service de ses conscrits en France.

L'évêque de Trèves et le néopaganisme

Le jour de la Toussaint, l'évêque de Trèves, Mgr Bornewasser, qui a juridiction sur une partie du territoire de la Sarre, a fait dans sa cathédrale un sermon, au cours duquel il a formellement réprouvé les doctrines néopaïennes. Ce sermon, emprunté aux circonstances présentes et à l'approche du plébiscite du 13 janvier, a une importance particulière. En voici un passage caractéristique:

"Il est indispensable que nous, les évêques allemands, nous protestions hautement et clairement contre les livres qui sont répandus dans notre pays, sous une pression morale, et qui tendent à anéantir la vraie foi en Dieu. Il le faut d'autant plus que les livres en question sont pris comme base de l'enseignement dans les écoles, dans les cours, pour la formation des instituteurs et des chefs, dans les camps de travail..."

Parlant ensuite de ceux qui rêvent de fonder une église nationale allemande où seraient confondus catholiques, protestants et néopaïens, Mgr Bornewasser s'est exprimé ainsi:

"Ces gens-là nourrissent une fausse espérance. Ils donnent la preuve de leur étonnante ignorance. Ils ne savent donc pas que l'Eglise catholique est totalitaire sur le plan religieux, placée au-dessus des nations et des races, et qu'elle s'efforce d'accomplir la volonté de son Divin Fondateur en embrassant l'hamunité tout entière dans la famille de Dieu, sur la terre et dans les cieux. Leur rêve, d'ailleurs, est aussi fort dangereux: attaquer ce qu'il y a de plus saint, dans l'âme de l'homme, ne saurait rester impuni."

Le témoignage d'un prêtre allemand

Les journaux indépendants de la Sarre ont publié récemment une curieuse "Lettre ouverte" d'un prêtre du diocèse de Trèves, à l'un de ses confrères sarrois, partisan du retour de la Sarre à l'Allemagne.

Dans cette lettre, le prêtre du diocèse de Trèves, dont on comprendra que le nom ne puisse être donné, repousse l'accusation de "traitres" et de "séparatistes" que l'on jette à la face de ceux qui, comme lui, disent: "Nous voterions naturellement pour le statu quo, si nous étions en Sarre." Puis il ajoute à l'adresse de ses confrères sarrois:

"Nous autres, nous connaissons le régime hitlérien; vous, vous l'ignorez, ou feignez de l'ignorer. Nous savons notre morale et vous, vous nous semblez l'avoir oubliée. Nous sommes conscients de notre devoir sacerdotal et nous souffrons dans son accomplissement."

PARIS—Paul-Albert Besnard, réputé peintre français, est décédé à Paris, à l'âge de 85 ans.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

GRANDE CLAIRIERE

Partie de cartes

Les hommes mariés donnent la prochaine soirée récréative, la dernière cette année. Ils sont capables de faire quelque chose de bien et rendre cette soirée très amusante. Il y aura un programme intéressant que plusieurs sont à préparer. Comme toujours, on servira le lunch à l'issue de la partie de cartes. Il va sans dire que tous les parents et amis, de loin comme de près, sont cordialement invités. Cette soirée aura lieu le 16 courant.

L'école du village n'aura pas d'arbre de Noël cette année. Les commissaires ont décidé de le remplacer par une distribution de prix à la fin de l'année scolaire avec une petite séance qui sera donnée par les enfants.

OTTERBURNE

Journée mémorable

Nous conserverons longtemps le souvenir des fêtes célébrées ici le dimanche 2 décembre. Pour parfaire l'inoubliable "Jour de prière" offert à S. Joseph la vendredi 23 novembre, aux intentions de nos bienfaiteurs, notre R. P. Provincial a obtenu que S. Exc. Mgr Prud'homme vienne de Prince-Albert, non pas simplement pour nous visiter, mais pour chanter une messe pontificale dans notre chapelle, afin d'obtenir, par Saint Joseph, l'heureux règlement d'une question importante. Assistaient Son Excellence comme prêtre-assistant, le R. P. Joseph Latour, sup. prov. des Clers de Saint-Viateur au Canada; diacres d'honneur: PP. A. Denis, C.S.V., dir. de la Maison Saint-Joseph, et C.-H. Lesage, C.S.V., ex-dir. et aumônier; diacre d'office, Abbé J. Lafrenière, vicaire à Ste-Agathe; s.-diacre d'office, Abbé E. Daigneault, prêtre, de Valleyfield, Qué. Maîtres des cérémonies: les FF. Jos. Lemire et Th. Laflamme, C.S.V. Servants, nos orphelins. Le Père Pierre Carrière, C.S.V., touchait l'harmonium. Le Fr I. Thibault, C.S.V., dirigeait la chorale des enfants.

Au premier Evangile, le R. P. Provincial présenta les hommages de sa communauté à Son Excellence. Il nous redit le but de cette solennelle cérémonie, précisa les intentions à présenter à Saint Joseph et nous demanda de prier Notre-Seigneur, pendant cette messe pontificale, pour que tombent des obstacles apparemment insurmontables à la réalisation d'un important projet.

Monseigneur adresse une allocution à la fin de la messe. En pareille circonstance, dans un tel décor, ses paroles causèrent des émotions difficiles à exprimer. Cette fidélité de Son Excellence à nos personnes, ce dévouement à nos oeuvres, sa compréhension de nos efforts, ses encouragements et son soutien, ses promesses renouvelées de sa continuelle assistance, ses considérations si surnaturelles ne feront qu'augmenter notre gratitude envers ce bienfaiteur par excellence qu'est pour nous Mgr l'évêque de Prince-Albert.

A midi, la Maison lui a offert un diner intime. Prirent place à table: R. P. J. Latour, C.S.V., sup. prov.; Père A. Denis, C.S.V., directeur; P. L. Lauzon, C.S.V., curé d'Otterburne; M. l'abbé J.-A. Sabourin, curé de St-Pierre-Jolys; M. l'abbé L. Landreville, chapelain au Sanatorium de St-Boniface; le personnel religieux de la Maison St-Joseph. L'Amicale St-Joseph était représentée par son président M. le Major Lavoie, par MM. J.-O. Brunet, C. Fournier, D. Viau, J.-A. Desjardins, Nap. Goulet, de St-Boniface. Tout en honorant Mgr Prud'homme, ces derniers eurent à coeur de donner au R. P. Provincial une preuve de leur attachement, et de lui souhaiter un heureux retour dans l'Est.

Mgr J.-A. Bastien, P.D.

Le Père Directeur a assisté à son investiture, à St-Eustache, en la fête de l'Immaculée-Conception. Il a tenu à aller présenter personnellement les hommages de la Maison Saint-Joseph au nouveau prélat domestique, cet ami sincère de nos oeuvres.

Donald Morin

C'est le nom du petit garçon de 12 ans, écrasé à mort par un camion sur la rue Hargrave, à Winnipeg, le mardi, 27 novembre dernier. Donald passa deux ans dans notre maison (1931-33). La plupart de nos enfants l'ont eu pour compagnon. Ils ne gardent de lui que de bons souvenirs. Aussi cette mort tragique les impressionne beaucoup. Si au moins ils peuvent retenir comme leçon celle d'être toujours prudents!... Nous prions la famille Morin de recevoir nos sympathies.

FORT-GARRY

Le hall de la paroisse St-Vital offrait la semaine dernière une scène charmante avec ses décorations variées et très bien combinées, et la gaieté régnait parmi les paroissiens et leurs amis qui étaient venus aider de leur présence et de leur argent les personnes dévouées qui ont travaillé de tout leur coeur pour faire du bazar un succès.

M. le Curé Cournoyer remercie sincèrement tous ceux qui ont pris part à notre bazar par leurs donations, leur travail et leur générosité. De nombreuses maisons de commerce ont participé aux donations: la Baie d'Hudson, Eaton, City Dairy, Lee's, Tonkin Church Goods, Eclipse Food Products, McLean Grocers, et autres.

Les prix de la grande loterie ont été gagnés par: M. Burns, F. White, 1er prix; Mlle M. Bowman, 2ème prix; Soeur Marie-Flora, Sainte-Agathe, 3ème prix; Mme De Meyer, 4ème prix; M. E. Denewet, 5ème prix; Mlle Irène Roy, 6ème prix; M. Willie Corrigan, 7ème prix; Mme E. Perras, 8ème prix; Mme Knockaert, 9ème prix et Mme O'Connell, Winnipeg, 10ème prix. La poupée a été gagnée par Mlle L. Gauthier, Fort-Garry. La statue de Saint Antoine par M. Guy Minvielle; la couverture par M. Chs Baleaen; le service à thé par Mme Mercier.

Les prix offerts pour le club d'un dollar ont été distribués aux familles Matthew, Carrabre, Blanchard et Minvielle.

L'année 1934 s'achève sous de bons auspices et cela fait espérer que notre paroisse verra d'heureux jours durant l'année 1935.

* * *

Le club de hockey est bien organisé et sous peu les différentes parties seront annoncées.

* * *

Dimanche prochain, grande partie de cartes organisée par les dames de Sainte-Anne; Mmes Hervo et Young sont en charge.

SAINT-PIERRE

Le lundi 3 décembre, Saint-Pierre avait la douleur de perdre l'un de ses vénérables pionniers dans la personne de M. André Mouflier, décédé à l'âge de 82 ans, après une semaine de maladie.

M. Mouflier était né à Jussy (Ain), en France. En 1887 il vint au Canada et se fixa immédiatement dans la paroisse de Saint-Pierre, qui ne comptait alors que six ou sept ans d'existence. C'est dire qu'il connut toutes les difficultés de cette période des débuts.

Les funérailles ont eu lieu le 5 décembre à Saint-Pierre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. le curé Sabourin officiait.

Le défunt laisse trois fils, André, Charles et Amaury, et trois filles Marie (Mme Xavier Tétrault), Marguerite (Mme Georges Gosselin) et Adrienne (Mme Léon Gauvin). Sa femme l'a précédé dans la tombe il y a vingt-deux ans.

Nos sincères sympathies à la famille.

FANNYSTELLE

Fannystelle vient d'être éprouvé par la perte de l'un de ses paroissiens les plus en vue, M. Marcel Mollot, décédé le 4 décembre à l'âge de 54 ans.

Né en France, M. Mollot était venu au Canada il y a 41 ans. Il a toujours demeuré à Fannystelle où il faisait de l'élevage et tenait un magasin. Pendant quinze ans il fut membre de la municipalité rurale de Grey et s'intéressa toujours beaucoup aux affaires du district et de la paroisse. Il fut aussi membre de la commission scolaire.

En 1901, M. Mollot épousait Eugénie Piché, qui lui survit avec une fille, Alice, et quatre fils, Achille, Jean, Gabriel et Louis.

Les funérailles ont eu lieu jeudi matin, présidées par M. le Curé S. Caron. Les porteurs étaient M. le sénateur A. Bénard, MM. Eudore Chevrier, N.-J.-A.-N. de la Giclais, A. Tremblay, E. Guyot et F. Durault.

Nous prions la famille d'agréer nos bien respectueuses sympathies.

SASKATCHEWAN

RADVILLE

Mlle Yvonne Vérot, fille de M. et Mme Eugène Vérot, de Radville, a épousé M. Antoine Pirio, de Guasti, Californie. Le mariage a été célébré dans l'église Saint-Joseph, à Fontana, par M. l'abbé M. O'Sullivan. La demoiselle d'honneur était Mlle Jeanne Pirio, soeur du marié et le garçon d'honneur M. Louis Vérot, frère de la mariée. M. Eugène Vérot servait de témoin à sa fille. Le jeune couple résidera à Guasti.

SAINT-BONIFACE

Tiers-Ordre de Saint François

N.B.—1. Aujourd'hui, le 12, se tient la réunion mensuelle, matin et soir, à 7 h. 30, avec absolution générale. Mercredi suivant, le 19, c'est la réunion des Novices.

2. Les paroisses et les instituts qui désirent voir le film merveilleux "Les 26 Martyrs du Japon", s'adressent à l'opérateur, C. Wynant, Ladywood Apts., 17, rue Edmonton, Winnipeg, afin de régler jour et heure et conditions. Les inscriptions au film sont dans les deux langues et la durée est de deux heures environ.

* * *

Nous avons parlé assez longuement jusqu'ici: a) de Saint François et des trois Ordres fondés par lui; b) en particulier du troisième ou Tiers-Ordre; et c) de l'excellence de ce Tiers-Ordre Franciscain. Quelles sont maintenant les conditions d'admission? Commençons par la première.

I. S'en tenir aux conditions

"Pour jouir des droits, privilèges et autres grâces spirituelles d'une association, dit le Canon 698, il est nécessaire et il suffit d'être reçu selon les statuts propres à chaque association et de n'en être pas légitimement expulsé." Voilà un principe général, s'appliquant au Tiers-Ordre: Milice vaillante, en effet, il exige des soldats assez forts pour en porter l'armure, assez courageux pour ne pas faiblir devant l'ennemi. Il n'est donc pas expédient sous prétexte d'en faciliter l'accès, d'amoindrir les conditions imposées par la Règle. Autant il serait injuste d'en augmenter les exigences, autant il serait nuisible de les relâcher. Ces conditions sont prudentes et sages; elles s'imposent à tous, supérieurs et sujets.

Outre le désir loyal d'accepter la Règle de Saint François, sept conditions sont requises par le Droit:

1o N'appartenir à aucun ordre religieux, ni à aucun véritable Tiers-Ordre.

2o Avoir au moins quatorze ans accomplis.

3o Etre de bonnes moeurs.

4o Avoir un caractère ami de la concorde.

5o Etre fidèle à la foi catholique.

6o Etre soumis à l'Eglise Romaine.

7o Pour les femmes mariées, avoir obtenu, s'il y a lieu, la permission du mari.

Aucune de ces conditions n'est difficile; aussi nul chrétien sérieux ne devrait craindre de présenter sa demande pour être reçu.

II. Age requis

Le candidat doit être chrétien baptisé et n'appartenir à aucun Ordre religieux ni à aucun Tiers-Ordre véritable.

Ces conditions supposées, la Règle dit: **Personne ne doit être admis avant l'âge de quatorze ans** (Ch. I, No 1). Il faut entendre ici la quatorzième année révolue et la quinzième année commencée. Toute prise d'habit précédant cet âge serait illicite et de plus invalide. En fixant à quatorze ans finis l'âge d'admission, l'Eglise montre combien elle serait heureuse de voir les adolescents s'engager dans une institution dont le but est de former à une vie sérieuse. "Il est bon de porter le joug du Seigneur dès sa jeunesse", dit l'Ecriture Sainte (Lament. Jér. 3, 27). Enthousiastes, généreux, le jeune homme ou la jeune fille sont davantage susceptibles de se pénétrer d'un esprit nouveau. Aussi, pour leur sanctification, non moins que pour l'avenir des Fraternités, est-il très désirable que le recrutement se fasse parmi la jeunesse. Nous en parlerons encore la semaine prochaine.

Nouveau bureau de poste à Norwood

Par instruction du ministère des travaux publics fédéral le contrat pour le nouveau bureau de poste de Norwood a été donné à la Compagnie Claydon, de Winnipeg et Saint-Vital, pour le montant de $17,283.

A l'O. J²C.

Nos jeunes sont redevables aux bons Pères Jésuites pour le nouveau local des assemblées générales et autres, qui dorénavant auront lieu dans la salle du Collège. Les assemblées de la section de Gymnastique se tiennent régulièrement dans la salle de l'Ecole Provencher, tous les mardis, à 8 h. 15 p.m., sous la surveillance et les ordres du sergent Tompkins.

Le bureau-chef et la salle d'assemblée du comité général et des sous-comités sont maintenant situés au No 506, rue St-Jean-Baptiste, Saint-Boniface, dans les bureaux de J. J. Daoust & Cie.

Prière d'adresser toute correspondance au nouveau bureau. Téléphone, 201 447.

Adoration nocturne

Notre première heure d'adoration nocturne eut lieu vendredi dernier de 11 h. à minuit. Prières, cantiques, magnifique sermon du R. P. Faure, S.J. Tout cela a fait dans nos esprits et nos coeurs une impression profonde.

Il faisait bon surtout de voir tous ces jeunes — et quelques hommes âgés aussi—agenouillés dans la grande sacristie de la Cathédrale, et priant à cette heure de la nuit. Bienvenue à tous!

Section sociale

Pour l'inauguration de cette section, les membres de l'O.J2.C. ont eu le grand plaisir de recevoir parmi eux M. le magistrat H. Lacerte. Le sujet ne pouvait manquer d'être intéressant. "L'Ecole manitobaine et l'Association d'Education". Le conférencier nous donna des détails historiques qui nous éclairerent sur les débuts de cette grande oeuvre. Le comité de vigilance, qui semble avoir été le noyau de l'Association, a été pour la majorité des jeunes une révélation, et nous sommes sûrs que nombre des plus vieux auraient été heureux de connaître les circonstances lugubres et parfois alarmantes par lesquelles ont dû passer les doyens de notre Association d'Education, entre autres, M. Lacerte.

Bernard Goulet remercie notre distingué conférencier et l'invite au nom des jeunes de l'O.J2.C. à revenir souvent pour des "causeries intimes" comme celle-ci.

Action!

Oui, il y a de l'action à l'O.J2.C. La première assemblée de la section de Gymnastique a eu lieu le 4 à l'Ecole Provencher. M. le sergent Tompkins a avoué qu'il était très satisfait du groupe (24 jeunes) et qu'il avait confiance que c'était là de "l'étoffe" à faire quelque chose de très bien.

Parfois les matelas étaient trop petits, le cheval de bois trop long, trop dur ou trop haut. Mais il y a eu tant d'entrain et de plaisir, que les deux ou trois qui se sont rendus habillés en "Don Juan" ont sincèrement regretté leur costume trop propre pour pouvoir culbuter comme leurs copains.

Action! C'est le mot de passe pour la saison 1934-35 à l'O.J2.C. Nous espérons avoir une salle comble à la prochaine assemblée générale dont la date sera publiée en temps et lieu. A cette assemblée nous élirons un vice-président pour remplacer M. Roland Couture dont les occupations sont trop nombreuses pour le présent.

Lucien DAOUST,

VOLUME XXII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 12 DECEMBRE 1934 — NUMERO 31

Les vies ne se mesurent pas à leur longueur; elles ne sont irrémédiablement courtes que si elles sont vides.

Etienne LAMY.

LA LIBERTÉ

Plaignons-nous moins de notre temps et plus de nous-mêmes. Soyons moins découragés, mais soyons meilleurs.

OZANAM.

LES CATHOLIQUES DE LA SARRE

La situation qui paraissait si sombre, depuis quelques mois, au sujet de la Sarre, vient enfin de s'éclaircir et les craintes sérieuses entretenues pour la paix européenne se sont heureusement dissipées. La France et l'Allemagne ont conclu un accord pour le paiement des mines après que les habitants auront opté pour le retour au Reich. C'est dire que les autorités françaises considèrent déjà ce résultat du plébiscite comme un fait acquis. Elles n'ont jamais espéré que les Sarrois choisiraient d'être rattachés à la France. On n'imagine pas une population dans sa presque totalité allemande de race, de langue et de culture, tournant le dos à la mère patrie, même si elle a des griefs très sérieux contre le régime actuel.

Le gouvernement français, de plus, a renoncé à l'envoi de troupes dans le territoire, en cas de troubles provoqués à l'occasion du plébiscite. Cette mesure très sage écarte tout danger immédiat d'explosion entre les deux camps adverses. D'autres difficultés peuvent surgir plus tard; l'Allemagne n'a pas toujours fait honneur à sa signature quand il s'agit de payer.

Il reste encore à assurer la liberté des votants du 13 janvier. Dans l'état actuel des choses, il semble bien que le Conseil de la Société des Nations ne puisse la garantir sans avoir recours à une force armée quelconque. Ces précautions extraordinaires seraient inutiles sans la campagne effrénée que mène depuis quelques mois la propagande naziste et les menaces ouvertes aux «traitres» qui ne montrent pas assez d'enthousiasme pour la rentrée de la Sarre au sein du Reich. Dans les desseins de Hitler et de son parti, il s'agit avant tout de préparer un triomphe colossal pour le chef national-socialiste. Le projet d'annexion de l'Autriche a échoué; il faut que la Sarre apporte une revanche éclatante. Pure question de politique intérieure d'où dépend le prestige du Fürher.

Il y a un an, ce plébiscite eût été une affaire de pure forme dont on eût fort bien pu se passer, toute la population étant pour le retour à l'Allemagne. L'opposition qui se manifeste aujourd'hui est donc dirigée uniquement contre le régime Hitler, pour lequel de nombreux Sarrois n'éprouvent aucune sympathie. Les socialistes, les communistes et un bon nombre de catholiques favorisent le maintien du *statu quo*, sous le contrôle de la Société des Nations.

* * *

On a fait grand état dans la presse du rôle qu'auront à jouer les catholiques dans le scrutin. Se basant sur leur importance numérique, — 600,000 sur un total de 800,000, — on a dit qu'ils détenaient la clef de la situation et n'attendaient qu'un mot d'ordre du Vatican pour faire pencher la balance dans le sens indiqué.

C'est donner une solution vraiment trop simpliste à un problème extraordinairement compliqué. Le Saint-Siège n'a pas à intervenir dans une affaire d'ordre purement politique. Son chargé d'affaires en Sarre a toujours considéré qu'il ne pouvait, en aucune manière, favoriser les doctrines néo-païennes qui ont actuellement cours en Allemagne; mais il estime que le clergé du territoire, dans l'exercice de son ministère, doit s'abstenir de prendre parti dans les controverses politiques. En fait, on trouve des prêtres dans les deux camps. Ce qui rend leur position particulièrement délicate, c'est que leur territoire se trouve compris dans les deux diocèses allemands de Trèves et de Spire. La presse naziste répète tous les jours que les catholiques du Reich paieront pour les catholiques sarrois, si ceux-ci ne votent pas le retour à l'Allemagne. Voilà deux évêques exposés à des représailles presque certaines, s'ils résistent ouvertement à la pression qui s'exerce sur eux. On doit cependant admirer leur attitude courageuse. Le 12 novembre ils ont publié une ordonnance invitant les ecclésiastiques «à s'abstenir, dans l'esprit du Concordat allemand, de paraitre en public dans les réunions politiques du territoire de la Sarre.» La même réserve était demandée en chaire et dans les manifestations des associations catholiques. Le document officiel se terminait par ces mots: «*Notre recommandation n'infirme en rien le devoir moral d'amour pour la race des aïeux et de fidélité à la patrie. Cet amour et cette fidélité sont des vertus morales d'après la doctrine catholique.*»

On ne doit donc pas s'attendre à ce que les catholiques fassent bloc le 13 janvier. Mais ceux qui se prononceront pour le retour à l'Allemagne n'endosseront pas forcément la politique hitlérienne, pas plus que ceux qui voteront avec les socialistes et les communistes, partisans du *statu quo*, ne trahiront des sympathies moscoutaires.

Donatien FREMONT.

M. Aimé Parent

Candidat au poste d'administrateur, catégorie "C", de la Banque du Canada

BONTREAL — A la suite d'une réunion d'hommes d'affaires et de représentants d'institutions importantes, M. Aimé Parent, qui avait déjà été mis en nomination par un groupe nombreux d'actionnaires de la Banque du Canada comme administrateur de la catégorie "C" de cette Banque, a définitivement accepté la candidature qui lui était offerte.

Comme on le sait, M. Aimé Parent est le gérant général de la Compagnie "Sun Trust, Limitée", l'une de nos importantes compagnies fiduciaires canadiennes, dont le siège social est à Montréal avec succursale à Québec.

Il est également directeur de "Duchesneau, Limitée", de la "Corporation Financière de Verdun", et vice-président de "Fabien Limitée". M. Parent est membre de la "Chambre de Commerce de Montréal", du "Canadian Credit Institute", et directeur général de la "Société St-Jean-Baptiste de Montréal" dont il est un ancien président général.

Né à Nowick, comté de Châteauguay, P.Q., le 4 avril 1893, M. Parent est âgé de 41 ans.

M. Parent a occupé successivement les postes suivants: de 1911 à 1919, comptable, secrétaire-trésorier et directeur de la maison F.-X. St-Charles et Cie, Limitée, autrefois importateurs et négociants en gros de vins et liqueurs; puis de 1919 à 1929, secrétaire-trésorier de Duchesneau, Limitée; importante maison de gros et d'importation de Montréal dont il fait encore partie du Conseil d'administration; enfin trésorier de la cité de Verdun, la troisième ville en importance par sa population de la province de Québec, de 1929 à 1932; il abandonna alors ces fonctions pour occuper le poste de gérant général du "Sun Trust", qu'il occupe aujourd'hui.

Les hommes d'affaires qui favorisent sa candidature estiment que, préparé par l'étude et une expérience variée, M. Parent est l'un de nos Canadiens français les mieux qualifiés pour occuper un des postes d'administrateur de la Banque du Canada.

INVESTITURE DE Mgr BASTIEN, P.D.

(Suite de la page 4)

S. E. Mgr Sinnott

A la demande de Mgr Bastien, S. E. Mgr Sinnott dit alors quelques mots en anglais. Il exprime sa grande satisfaction de voir promu aux honneurs de la prélature celui qui a été son ami dévoué et son fidèle collaborateur depuis dix-huit ans. Cette haute distinction décernée par le Souverain Pontife rejaillit sur les paroissiens de Saint-Eustache et sur tous les prêtres du diocèse qui se trouvent honorés dans l'un des plus méritants des leurs.

Allocution de Mgr Bastien

M. le maire Beaudin et M. Angus McDonnell présentent des adresses en français et en anglais, au nom des paroissiens. Mgr Bastien y répond dans les deux langues.

Chers paroissiens,

Je ne puis exprimer tous les sentiments qui s'agitent dans mon coeur. Ce que j'éprouve dépasse toute expression "quae exsuperat omnem sensum". "Magnificat anima mea".

Reconnaissance

A Dieu d'abord ma plus grande reconnaissance. C'est Dieu qui m'a fait naître de parents chrétiens, qui m'a conduit chez les bons professeurs du Séminaire de Ste-Thérèse, qui m'a fait gravir, sous la tutelle de messieurs de St-Sulpice, tous les degrés du sacerdoce; c'est Dieu qui m'a fait passer par le ministère en divers endroits du Manitoba; c'est Dieu qui m'a chargé de fonder la paroisse de Ste-Amélie pour arriver en 1912 curé de St-Eustache. Et pendant 22 ans, j'ai la consolation de le dire bien simplement, j'ai fait mon possible pour plaire à Dieu, ensuite à mes supérieurs et enfin à mes paroissiens. Deo Gratias.

Ma reconnaissance va ensuite à Sa Sainteté Notre Saint-Père le Pape. Le Pape, c'est le chef visible de la Sainte Eglise; le Pape, c'est le Vicaire du Christ; le Pape, c'est l'ombre de Dieu sur terre. J'ai toujours eu une affection spéciale, plutôt, j'ai toujours eu une dévotion particulière pour le Saint-Père. Désormais, comme prélat particulier de sa maison, il me semble que tout est bien dans l'ordre que j'affectionne davantage sa Personne sacrée, que j'écoute encore avec plus de vénération sa doctrine salutaire, que je recommande encore, par sa manière de faire et de dire, une piété filiale envers la personne auguste du Saint-Père. Reconnaissance donc soit rendue à Sa Sainteté Pie XI.

Gratitude à Mgr Sinnott

J'arrive maintenant au moment le plus psychologique et aussi le plus doux, et c'est celui où je dois exprimer ma gratitude envers Son Excellence Mgr l'Archevêque. Excellence, loin de moi la pensée de vouloir blesser votre modestie ou de manquer envers vous de délicatesse; et cependant il me faut dire à notre cher Archevêque combien nous l'aimons, combien nous l'estimons et de quelle vénération nous voulons l'entourer. Toujours je veux lui montrer parfaite obéissance, toujours je veux lui manifester entière fidélité, toujours je veux lui assurer une coopération pratique. Excellence, je vous remercie du fond du coeur pour votre bonté et votre charité envers moi. Vous êtes comme le Divin Maître: Vous passez par votre diocèse en semant le bien à pleines mains: "Benefaciendo". C'est là la vérité et tous mes confrères du diocèse peuvent en rendre le témoignage, et cette vérité doit être annoncée et connue de tous.

Encore une fois, Excellence, agréez l'hommage de mon affection, de mon obéissance, et de ma fidélité à votre service.

Et maintenant, à vous, chers confrères qui venez m'aider à chanter le Magnificat, soyez assurés que je vous en garde un souvenir de profonde reconnaissance. Je m'adresse à vous tous qui êtes ici présents et à tous mes confrères des deux diocèses absents de corps mais présents, comme la plupart l'ont dit sur la réponse à l'invitation envoyée par mon ami de coeur M. l'abbé Sylvio Caron, "présents de coeur et d'esprit".

Il m'est impossible de ne pas saluer les confrères dans la Prélature. Je profite de cette occasion unique pour bien prendre la résolution de marcher comme eux (ils le font si bien) dans la voie du devoir envers Dieu et la Sainte Eglise.

Mgr Cherrier

Puis-je me permettre de tirer une parenthèse pour saluer le nouveau vicaire général de Winnipeg, Mgr Martin Kessler, et l'assurer une fois de plus de mon plus grand respect et de mon affection toujours grandissante. Puis-je aussi le charger pour notre cher Mgr Cherrier d'un message d'affection, de sympathie et de reconnaissance? Tout le monde sait que Mgr Cherrier m'a toujours entouré d'une tendre amitié qui ne s'est jamais démentie et que les années n'ont fait qu'augmenter et rendre presque indissoluble. Saint Jérôme a dit: "Amicitia quae desinere potest nunquam vera fuit." Or, assurez mon vieil ami que j'ai pour lui aujourd'hui un souvenir touchant et que je lui garderai toujours une fidélité filiale et une profonde admiration.

Joie pastorale

A vous, chers paroissiens, que vais-je dire? Les grandes joies comme les grandes douleurs sont muettes. Je voudrais vous dire ma joie pastorale, mon amour sacerdotal, mon affection paternelle pour vous tous et chacun de vous. Je voudrais vous dire combien je suis touché de voir toute ma paroisse avec moi aux pieds des saints autels, pour remercier Dieu, le Saint-Père et Mgr l'Archevêque et entonner ensemble le chant de l'action de grâce. Mon coeur est rempli de joie et je suis fier de vous. Si j'ai pu faire quelque chose ici pendant plus de 22 ans, c'est que j'ai rencontré chez vous tous la bonne volonté, le respect et l'obéissance. La paroisse catholique bien constituée est une merveille et elle opère des merveilles. C'est bien là la meilleure image de ma paroisse.

Oh! ma chère paroisse! Perpétuez ces bonnes traditions de foi, de piété, de générosité qui ont fait dans le passé votre bonne renommée, qui font aujourd'hui votre gloire et qui assureront votre bonheur et celui de vos enfants en cette vie et en l'autre. A tous, merci!

Le banquet

Après la cérémonie religieuse, un grand banquet réunissait dans la salle paroissiale, autour de Mgr l'Archevêque et du héros de la fête, les membres du clergé, les invités et tous les paroissiens. Un choeur mixte, sous la direction de M. D. Létourneau, a exécuté un chant de bienvenue. Le menu, abondant et soigné, faisait le plus grand honneur au talent culinaire des dames de Saint-Eustache. Quand au service, assuré par de gracieuses jeunes filles, il était de tout premier ordre.

Il n'y a pas eu de discours, tous les convives ne pouvant trouver place aux tables en même temps. M. le Dr Marsolais a présenté à Mgr Bastien, au nom des paroissiens, une automobile de bonne marque, modèle 1935. La petite Annette Gervais a offert, au nom des Dames de Sainte-Anne, une bourse bien garnie. L'heureux prélat a remercié chaleureusement.

La famille de Mgr Bastien était représentée par deux de ses frères, M. l'abbé J.-L. Bastien, curé d'Oakwood, N.-D., et M. J.-F.-X. Bastien, de Saint-Vincent de Paul, près Montréal, qu'accompagnait sa femme, et par trois cousins, M. Gustave Bastien, de Duluth, Minnesota, M. et Mme Henri Arnal, de Fannystelle.

Parmi les autres personnes venues de l'extérieur, nous avons remarqué: MM. Albert Roger, de Duluth, M. le magistrat Lacerte, de Saint-Boniface, MM. Léo Bénard et G.-P. Jessop, de Winnipeg.

Ce fut une journée mémorable pour Saint-Eustache. Quant aux visiteurs, tous emportèrent la vision rafraîchissante d'une grande famille paroissiale très unie et justement fière de son pasteur. Vivent nos paroisses rurales du Manitoba où se perpétuent la foi et les traditions du Canada français!

Curieuse situation des prospecteurs albertains

OTTAWA — Pendant la période comprise entre les années 1905 et 1930 le Dominion administra les ressources naturelles de l'Alberta. Or pendant cette période les prospecteurs forèrent des puits artésiens, à la recherche de nappes de pétrole sous le régime d'une entente aux termes de laquelle le gouvernement devait leur remettre, sous forme de contributions, une partie de leur location. Ces contributions s'élèvent aujourd'hui à cinq millions. Par la suite le Dominion fit remise à l'Alberta de ses ressources naturelles. Aujourd'hui les prospecteurs se demandent qui va leur payer ces contributions, l'Alberta ou le Dominion? Peut-être fera-t-on une répartition à parts égales. En ce cas l'Alberta et le Dominion verseraient aux exploitants des champs pétrolifères, chacun $2,500,000.

Examen

— Parlez-moi de la taille des arbres.

L'élève, après un moment de réflexion:

— Ca dépend de l'époque où on les a plantés.

TRIBUNE LIBRE

Quand la prospérité viendra-t-elle?

Elle viendra quand nous aurons des législateurs qui auront du bon sens, qui seront vraiment logiques dans l'orientation du pays; car toute prospérité dépend nécessairement de l'orientation logique donnée par les gouvernements.

C'est dire que nos gouvernements ne sont pas vraiment logiques dans leur administration; mais la preuve en est évidente dans la contradiction des théories qu'ils avancent pour faire cesser la crise.

Ainsi, ils disent que la production agricole est trop grande et que les agriculteurs devraient diminuer leur production. C'est-à-dire que ces fermiers devraient chômer une partie de leur temps; ou bien encore, qu'un certain nombre d'entre eux devraient cesser de cultiver la terre. Mais que feront-ils? Rien, chômer.

Ils disent encore, lorsqu'il s'agit du chômage, d'envoyer les chômeurs cultiver la terre.

Comment concilier ces deux arguments qui sont donnés par les mêmes hommes? Ils veulent diminuer la production agricole, et en même temps ils veulent envoyer les chômeurs sur des terres pour augmenter cette production. Ils déplorent le chômage, et en même temps ils exhortent les fermiers à chômer une partie de leur temps. Ensuite, ils diront que pour prospérer il faut travailler davantage.

C'est là la logique de nos dirigeants de tous les partis politiques. Aucun d'eux n'a jusqu'ici donné preuve de véritable logique, et je crois que le pays aurait tout à gagner à élire des hommes qui n'ont pas encore été membres du parlement. Peut-être que parmi ces nouveaux il y en aurait qui seraient dignes de la sagesse que Dieu se plait à donner aux dirigeants des peuples, lorsque la conduite personnelle de ces législateurs n'y fait pas obstacle. Il faut bien se rappeler que Dieu ne donne pas la sagesse à celui qui n'observe pas ses commandements, à celui qui caresse certains vices comme l'avarice, l'ivrognerie, la débauche, le mépris des pauvres, l'irréligion, etc. Il est ridicule d'envoyer au parlement des hommes que l'on sait avoir l'un ou l'autre de ces vices, quand il est dit dans la Sainte-Ecriture que la sagesse s'éloigne de ces gens-là.

C'est sans doute leur affaire de se conduire comme ils le voudront. C'est aussi notre affaire à nous d'avoir des législateurs stupides et en même temps la misère; ou encore, d'avoir des législateurs sages et en même temps la prospérité. Je cite une parole de la Sainte-Ecriture: "Un roi sans sagesse sera la ruine de son peuple; et les villes seront habitées de par la prudence des gouvernants." (Ecc. 10-3)

La crise actuelle est donc une preuve du manque de sagesse chez les gouvernants. Examinons la part que nous avons prise dans leur élection et voyons à nous reprendre à l'avenir. Ce n'est pas tant les mérites du premier ministre qu'il faut considérer, ni ceux du chef de l'opposition, mais ceux du candidat pour qui l'on doit voter.

Les théories de nos hommes d'Etat me paraissent être les suivantes:

1o Pour faire cesser le chômage il faut envoyer les chômeurs sur les fermes, au moins autant que possible. Conséquences logiques: augmentation de la production agricole.

2o Pour enlever le surplus de production agricole, il faut que les fermiers diminuent leur production. Conséquences logiques: le chômage des fermiers ainsi que des chômeurs envoyés sur les fermes.

3o Pour prospérer et enlever la pauvreté et la misère, il faut travailler davantage. Conséquences logiques: la production agricole augmentera vu que tout le monde, fermiers et chômeurs, devra travailler à faire produire les fermes.

4o Pour balancer le budget des gouvernements, il faut réduire les dépenses, renvoyer les employés. Conséquences logiques: le chômage augmente, et si l'on envoie des employés sur les fermes la production agricole augmentera, à moins qu'ils ne chôment sur les fermes.

L'ensemble de ces théories est d'une stupidité parfaite, et gagnerait probablement le prix dans un concours de ce genre.

Les théories suivantes me sembleraient plus logiques:

1o Pour faire cesser le chômage, il faut procurer du travail pour tous les chômeurs à des salaires justes et raisonnables. Conséquences logiques: le chômage disparait.

2o Pour diminuer le surplus de production agricole, il faut tenter de diminuer la population sur les fermes et lui procurer du travail ailleurs, de même que pour les chômeurs. Conséquences logiques: la surproduction cesse.

3o Pour prospérer et enlever la pauvreté et la misère, il faut travailler davantage. Conséquences logiques: Avec un salaire juste et raisonnable, et autant de travail qu'on en peut faire, le pays dans son ensemble est prospère.

4o Pour balancer le budget des gouvernements, il faut augmenter les revenus, et à cette fin, enlever le socialisme de notre système de taxes et le rendre tout à fait capitaliste. Conséquences logiques: la crise disparait.

Les remèdes suggérés peuvent peut-être paraitre étranges et impossibles à réaliser; mais il est certain qu'à moins de parvenir à réaliser des théories qui ont un enchainement logique, il est impossible d'avoir la prospérité. Jusqu'ici, nos hommes d'Etat ont cherché à rétablir l'ordre en essayant de réaliser un enchainement illogique de théories et ils ne sont pas plus avancés que lorsqu'ils ont commencé. Ils resteront toujours au même point, à moins que la Providence ne vienne à leur secours en envoyant des fléaux comme les sauterelles, la sécheresse et la guerre pour enlever le chômage et la surproduction; mais la prospérité, il ne faudra pas compter l'avoir bientôt.

Il est peut-être étrange aussi d'entendre suggérer d'enlever le socialisme qu'il y a dans notre système de taxes, lorsqu'on se pique d'avoir ici, au Canada, le système capitaliste; mais si on examine avec soin, on s'apercevra bien vite que dans notre système de percevoir les revenus de l'Etat, il y a beaucoup de socialisme.

Le socialisme consiste en ce que chacun ait la même rémunération, qu'il soit jeune ou vieux, qu'il soit doué ou non, qu'il travaille ou non, et que chacun fournisse également pour l'administration de l'Etat. Ainsi, s'il y a dix membres dans une famille, cette famille recevra dix fois autant qu'un célibataire; et elle contribuera dix fois autant que le célibataire pour payer les frais de l'administration.

Nous n'avons pas le système socialiste pour ce qui est de la rémunération du travail, mais nous l'avons pour ce qui est de fournir des fonds pour l'administration gouvernementale, car les revenus du gouvernement sont perçus en grande partie sur les nécessités de la vie, comme le thé, le sucre, les chaussures, les habits et autres produits manufacturés que toute personne doit nécessairement acheter. Alors chacun contribue suivant ce qu'il achète; et comme celui qui a une nombreuse famille doit nécessairement acheter plus que celui qui est seul ou qui a une famille moins nombreuse, il contribue forcément, en proportion du nombre d'enfants qu'il a, à fournir les revenus du gouvernement. Cette manière de contribution est socialiste. Chacun devrait contribuer suivant la richesse qu'il possède. Ce serait là le vrai système capitaliste.

Un MECANICIEN.

Champion canadien pour le blé

CHICAGO—Le premier prix à l'exposition internationale des grains en Amérique du Nord, a été remporté par un Canadien, M. John B. Allsop, de Wembley, Alberta. C'est le douzième championnat remporté par le Canada, depuis 1919.

Le blé qui a conquis le championnat a été cultivé dans la vallée de la Rivière-de-la Paix, en Alberta. C'est du blé "Reward". L'an dernier, le championnat était allé à Frank Isackson, de Elfros, Saskatchewan.

Depuis 1928, tous les championnats annuels sont allés au Canada. Le second prix est allé à L. E. Peterson, Montana.

Un voisin de Allsop, Herman Trelle, a gagné le championnat trois fois de suite, soit en 1930, 1931 et 1932. Trelle a établi, en 1932, le record mondial du poids du blé avec 67 livres au boisseau. Celui de Allsop pegouvernement albertain: sait 66.8.

Allsop recevra une gratification du

Renseignements sur la production française

L'Agence consulaire de France vient de recevoir l'"Annuaire de la production dans la région de Roubaix". On y trouve une foule de renseignements commerciaux utiles à consulter pour toute la région du nord de la France. L'Agence consulaire a également l'"Annuaire de la production française", qui couvre Paris et les départements. Ces volumes sont à la disposition du public qui est invité à venir les consulter.

Livres à lire

Livres pour la jeunesse

A la suite des fêtes de Jacques Cartier, auxquelles la France a si brillamment participé, rien de plus naturel que de favoriser l'échange intellectuel entre les deux pays. La librairie Nathan, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris, nous adresse dans ce but deux ouvrages récemment parus de sa collection pour la jeunesse. Ce sont des livres bien écrits, bien présentés, imprimés avec soin, illustrés de belles gravures en noir et en couleurs.

Le Bateau Fantôme

Par C. QUINEL et A. DE MONTGON

Un concours original met en vedette une jeune Canadienne Marie-Anne Cartier. Mais le soir même du dîner triomphal qu'elle doit présider, la jeune fille est enlevée par des inconnus et transportée à bord d'un étrange navire, dont les occupants ne laissent pas d'être eux-mêmes assez mystérieux.

A la recherche de ce corsaire énigmatique, James Bartlett, fils d'un richissime Américain, accompagné de son ex-précepteur, le fantaisiste Florimond Lebiquet et de Frank Nelson, un jeune journaliste, auxquels est venue se joindre Yvonne Cartier, la charmante soeur de la disparue, sillonnent les mers et donnent la chasse à l'insaisissable bateau fantôme.

Un formidable duel s'engage, qui se terminera heureusement pour les poursuivants, non sans mal ni danger.

Marie-Anne Cartier, rendue à la liberté, épousera James Bartlett, à qui elle devra la vie. Sa soeur Yvonne deviendra la femme de Frank Nelson et Florimond Lebiquet retrouvera lui-même son épouse, jadis disparue.

Ce roman, si vivant, si bien mené et si attachant, passionnera tous les lecteurs, petits et grands.

Illustrations très vivantes de Dmitrow.

Beau volume, très belles illustrations, relié couv. coul., 15 francs.

Collection "Contes et Légendes de tous les pays"

CHARLES-MARIE GARNIER

Contes et légendes du pays d'Irlande

L'Irlande, terre de poésie et terre de révoltes, révèle, dans son folklore, son âme rêveuse, sensible à la fantasmagorie d'un pays de mer, de landes et de lacs, son âme malicieuse éprise d'aventures, d'équipées fantastiques, où lutins, sorcières et animaux fabuleux jouent un rôle de premier plan, son âme religieuse aussi, presque mystique, pénétrée de miracles divins tout autant que de l'influence de forces supra-terrestres qui animent des hommes fabuleux, quasi immortels.

Quelques récits du livre sont d'une importance capitale, soit par leur retentissement sur la vie littéraire de l'Irlande, tel "Déirdée", soit par l'ampleur de leur développement, tel "Le Voyage de Maelduin" et "La Mort de Conaire", et constituent une documentation unique dans la littérature, n'ayant jamais encore été traduits dans notre langue.

L'auteur a su conserver à ces contes le charme nuancé du style des légendes médiévales, et il a conservé toute leur couleur aux prophéties et aux lamentations des personnages fabuleux.

A la valeur documentaire et artistique de ce volume s'ajoute l'agrément d'une fort belle illustration de M. Lemainqué.

Un beau volume, avec nombreuses illustrations hors texte en couleurs, têtes de chapitres, culs-de-lampe, broché, 11 francs; relié, 15 francs; relié toile noire bibliothèque, 16 francs et demi.

Fernand Nathan, éditeur, Paris.

La puissance d'un sujet de sermon

OTTAWA—Un sermon qui n'avait pas encore été prononcé, a tellement impressionné un voleur qu'il a immédiatement restitué une somme de $420.00 qu'il avait volée à Robert Olivier, gérant d'un théâtre local.

Comme le voleur passait devant une église il vit une affiche disant que le sermon de dimanche prochain porterait sur le commandement: "Tu ne voleras pas". Aussitôt, il appela Olivier, la victime de son vol, et lui déclara que s'il l'assurait de ne pas le poursuivre devant les tribunaux, il recevrait son argent immédiatement. Olivier consentit à cette entente, et il reçut son argent aussitôt.

SAINT-BONIFACE

Candidats à la Mairie

Répondant à l'invitation d'un fort groupe de citoyens de Saint-Boniface, M. le Major J.-C. Lavoie a accepté de se porter candidat à la mairie. Le lieutenant-colonel Géo. McLean ex-échevin et ex-maire, a spontanément offert de ne pas se porter comme candidat et de soutenir un candidat de langue française dans la personne de M. le Major Lavoie.

M. A.-J.-H. Dubuc, avocat, a aussi annoncé son intention de se porter candidat.

A l'Archevêché

Retour de S. E. Mgr Yelle

Son Excellence Mgr Yelle, archevêque coadjuteur de St-Boniface, arrivera dans sa ville épiscopale mercredi matin, le 12 courant, après une absence de trois mois. Il voyage par le Canadien National.

* * *

Mgr Jubinville a représenté le diocèse aux fêtes organisées en l'honneur de Mgr Bastien à St-Eustache et de Mgr Rhéaume à Winnipeg. En ces deux occasions, Mgr Jubinville avait avec lui le R. P. Magnan, O.M.I., Provincial des Oblats, qui représentait sa communauté, et le R. P. J. Béliveau, S.J., recteur du Collège, qui représentait également sa communauté.

* * *

Une dépêche reçue ces jours derniers annonce que M. l'abbé Charles Massicotte, nouveau prêtre du diocèse, a eu la douleur de perdre sa mère à Lowell, Mass. M. l'abbé Massicotte remplace actuellement M. l'abbé Rodolphe Bélanger à Dryden. M. l'abbé Bélanger s'est vu forcé de prendre un congé dans le Sud des Etats-Unis. M. Massicotte est immédiatement parti pour assister aux funérailles de sa mère.

Ancien combattant français décoré de la médaille militaire

Le 4 décembre, M. Thomas, de Saint-Boniface, était informé par l'Agence consulaire de France qu'on venait de lui décerner la médaille militaire, l'une des plus hautes décorations françaises, pour ses services durant la guerre.

M. Thomas, qui avait déjà habité Saint-Boniface, faisait son service militaire en France au moment de la déclaration de la guerre. Il fut blessé deux fois, reçut la croix de Verdun et la croix de guerre. La médaille militaire lui est accordée, croit-il, pour sa conduite à Ypres, où il se trouvait quand les Allemands lancèrent leur première attaque de gaz. Il n'y a qu'un autre décoré de la médaille militaire à Winnipeg.

Séance du Cercle local de l'Association d'Education

Dimanche dernier a eu lieu à St-Boniface la première séance de l'Association pour l'année courante. M. William Raymond présidait. Le conférencier était M. l'abbé d'Eschambault qui a traité des "influences françaises de l'Ouest". Un programme varié et intéressant ajoutait à l'agrément de cette soirée.

La séance s'ouvrit par un duo d'entrée joué par Mme Raymond et sa fillette, Mlle Noëlla. Les élèves du VIIème grade de l'Académie St-Joseph chantèrent ensuite: "Vers l'Ouest", paroles du R. P. Boileau, O.M.I. Deux élèves portaient les drapeaux canadiens et français. Deux groupes de jeunes garçons de l'Académie Provencher jouèrent ensuite deux dialogues amusants et le petit Louis Masson, de la même institution, déclama avec beaucoup de naturel et de gentillesse deux morceaux.

M. l'abbé d'Eschambault fut ensuite présenté à l'auditoire par M. Raymond. Il traita des débuts du régime anglais au Manitoba et raconta en détail l'histoire de la traite des fourrures dans l'Ouest Canadien. Il montra la part qu'y prirent les Canadiens français, surtout après l'organisation des grandes compagnies de fourrures. Le conférencier fit voir comment l'influence française s'était fait sentir alors: dans la langue commerciale qui était toute saturée d'expressions françaises; dans la géographie du pays, la nomenclature des lieux; dans les usages et coutumes, fêtes chômées, etc; dans le nombre considérable d'Ecossais qui se francisèrent; dans l'importance que prirent plusieurs des nôtres dans la direction des Compagnies de fourrures. Cette influence fut achetée au prix de grandes souffrances et de grands labeurs. Elle fut, en somme, la conséquence naturelle des positions stratégiques occupées par les nôtres. Le conférencier parle ensuite de l'établissement de lord Selkirk et en montre quelques points saillants. Il termine en exhortant ses auditeurs à rester fidèles à l'idéal français. Cette influence des nôtres, nous devons la maintenir, la continuer, la perpétuer.

Après la conférence, Mlle Jacqueline Deniset chanta deux morceaux: "Romance Dramatique", et "Vous dansez, Marquise". Mlle Deniset possède une jolie voix, qu'elle manie avec beaucoup de sûreté.

M. L.-P. Gagnon, vieil ami du conférencier, se leva pour le remercier. Il le fit en termes particulièrement heureux. S'inspirant des faits énoncés par le conférencier, M. Gagnon montra que nous étions en danger de perdre ce que nos aïeux nous avaient acquis et qu'au lieu d'influences françaises actuellement nous étions les victimes d'influences anglaises, à notre discrédit, va sans dire! M. Gagnon encouragea ses auditeurs à soigner et à cultiver leur vocabulaire, à honorer la langue française par plus de distinction dans le parler.

Cette première séance de notre cercle local fut un succès. Il est à espérer que le public répondra de mieux en mieux aux efforts tentés par notre Association d'Education pour instruire et former notre population de plus en plus et de mieux en mieux.

Thé musical

Aujourd'hui, mercredi, tel qu'il a été annoncé, il y aura chez Madame Daoust, rue Saint-Jean-Baptiste, un thé musical qui durera de trois heures de l'après-midi jusque dans la soirée. Le thé est organisé au profit des "Bas de Noël" de la Tribune.

Aujourd'hui, mercredi, aura lieu l'assemblée des dames du Cercle Ste-Elisabeth à la sacristie, à deux h. et demie de l'après-midi.

Union Nationale Française

A la dernière assemblée, les allocations suivantes furent votées:

$50 en vue d'aider à l'Arbre de Noël qui aura lieu le dimanche 23, à 3 h., au local habituel, pour les enfants de la Société;

$50 comme aide à l'un des membres de la Société qui vient d'être cruellement éprouvé par un incendie;

$5 à M. Béguin fils qui fait présentement son service militaire en France.

Une partie de cartes aura lieu le 16 décembre et l'assemblée générale annuelle le lundi 7 janvier 1935. Le rapport annuel sera lu et l'élection des officiers se fera à cette assemblée. Tous les Français sont invités à assister à cette importante assemblée.

Le SECRETAIRE.



Assemblée de la Ligue Civique

La date de la nomination pour un maire étant fixée au mardi 18 décembre, il y aura à l'hôtel de ville le dimanche 16, à 4 h., une importante assemblée de la Ligue Civique. L'ordre du jour sera le suivant:

1o Exposé et discussion des activités de la Ligue pour l'année 1935.

2o Nomination d'un candidat à la mairie.

Tous les citoyens sont cordialement invités à assister à cette assemblée.

(Communiqué)

Institut Collégial St-Joseph

La fête de l'Immaculée-Conception était l'occasion pour quarante et une élèves de se vouer au service de la Sainte Vierge par la pratique des vertus propres aux congréganistes. Vêtues de la robe blanche, du manteau bleu et du voile blanc, les aspirantes entrèrent processionnellement à la chapelle en chantant: Je viens t'offrir mon coeur, O bonne et tendre Mère.

Elles y furent reçues par leur aumônier, M. l'abbé Blais, qui célébra la beauté de la sainte Vierge et engagea les Enfants de Marie à l'imitation des vertus de leur Mère céleste. Après la réception et le salut du Très-saint-Sacrement, il y eut séance récréative, partie de bunco et goûter à la salle académique. Cette partie du programme avait été préparée et fut admirablement bien conduite par les élèves du dixième grade. De jolis prix d'entrée et de succès au jeu furent distribués.

Un malheur irréparable!

Lundi dernier, vers 8 heures du soir, sur la rue de la Cathédrale, une dame charitable s'approchait avec discrétion d'un pauvre malheureux qui sanglotait désespérément.

La Dame—Mon pauvre Monsieur, vous avez sans doute été bien éprouvé par la Providence pour vous laisser aller à un tel désespoir. Si vous voulez bien me dire la cause de votre détresse je tâcherai de vous prodiguer toutes les consolations et les encouragements qu'il vous faut.

Le Monsieur—Madame, je vous remercie du fond du coeur, mais le malheur dont je suis affligé est, hélas! irréparable...

La Dame — Irréparable? Mon cher Monsieur, comment cela se peut-il?

Le Monsieur—C'est bien simple, Madame, et surtout, c'est complètement de ma faute. Ah! je vous jure que l'on ne m'y reprendra plus...

La Dame—Mais enfin, me direz-vous de quoi il s'agit?...

Le Monsieur—Eh bien! Madame, j'ai oublié complètement de réserver mes billets pour la séance de l'O.J2.C. Alors, comme j'ai manqué la plus belle chance de ma vie de rire aux larmes, il ne me reste plus qu'à pleurer...

Vous ne voudriez pas jouer le rôle de ce malheureux? Alors, courez vite chercher vos billets. Où? A la Pharmacie Préfontaine, la Boucherie Plante et chez A. Huot.

LA VIE AU COLLEGE

N'en déplaise au chroniqueur de la semaine dernière, il y a un autre congé, heureusement conservé par la tradition, que celui des philosophes: celui de la glace. Chaque année, le premier samedi qui voit un belle couche de glace entre nos bandes nous assure un congé. C'est pourquoi nos ronds vivaient samedi dernier. Des parties de gouret furent jouées sans tués ni blessés.

Le jour de la fête de l'Immaculée Conception, un groupe de pères, de frères et d'employés du Collège, présumant sans doute de leurs forces, osèrent défier les élèves dans une partie de gouret. Pauvres prétendants! Ils subirent un blanchissage qu'aucun Chinois n'aurait pu leur fournir: quatre à zéro.

Le lendemain, des membres de l'A.C.J.C., disciples sans doute des précédents, se hasardèrent contre nos porte-couleurs. Nouvelle victoire pour les élèves: six à deux. N'est-ce pas que nous avons des joueurs?

Les classes vont toujours bon train-train. Les examens sont déjà commencés pour les jeunes. Et nous, les universitaires, préparons fébrilement les nôtres. A tous, bon succès et...bonnes vacances!

Le Coin des Enfants

Joyeuse Fête!

13 décembre
Jeanne Cools, Mariapolis, Man.
14 décembre
Oscar Desrochers, Mariapolis, 11 ans.
15 décembre
Isabelle Ritchot, Silver Plains, 13 ans.
16 décembre
Mary Krymel, Saint-Joseph.
Elie-Anne Godin, Saint-Norbert.
Dorothée Bernardin, Elie, 12 ans.
Denise Maguet, Sainte-Rose-du-Lac, 9 ans.
17 décembre
Marthe Parent, Saint-Joseph.
Edmond Hébert, Saint-Pierre.
Lionel Trudeau, Ile-des-Chênes.
Robert Trudel, Norwood, 10 ans.

UN PETIT MOT...

C'est un petit mot à chacun de vous que je voudrais écrire, mes enfants, afin de vous remercier de vos délicieuses petites lettres. Peut-être, un jour, pourrai-je me payer le luxe d'une secrétaire... Pour le moment, tous mes moments sont comptés. C'est désolant!

Les journaux essayent de nous faire croire que la situation européenne est le grave problème de l'heure. Ils n'y entendent rien. Qu'ils me consultent! Je suis beaucoup mieux renseignée; mon service de correspondance rayonne aux quatre coins de la province. Or, vos confidences secrètes m'en font foi, le grave problème de l'heure, à la fois troublant et mystérieux, c'est celui des Etrennes. Mais comme l'Enfant-Jésus et vos parents se chargent de le solutionner, dormez sur vos deux oreilles, mes enfants!

Un conseil toutefois: soyez sages d'ici Noël, sinon le grand frère ou la grande soeur pourrait bien visiter votre bas après le passage du petit Jésus. Je tremble à la pensée de ce qu'ils oseraient mettre dedans... et j'imagine les situations pénibles, les scènes déplorables que cela provoquerait...

Avez-vous songé aux étrennes de votre papa, de votre maman? "C'est ma fille qui m'a tricoté ce joli foulard! C'est mon fils qui m'a fait cette magnifique boîte pour mes ustensiles de cuisine!" Croyez-moi, rien au monde ne vaut le sentiment de fierté que l'on éprouve en entendant cela.

Delphine Maguet, école Verdun, **Sainte-Rose-du-Lac**; Eveline Richard, **Saint-François-Xavier**; Rita Courchaine, Gabrielle Chaput, **Saint-Adolphe**; Suzanne Marcoux, Odette Turcotte, Florence Therrien, **Lorette**; Thérèse Le Moullec, **Lourdes**; Florent Beaudry, **Elie**; Robert Arbez, Claudia Rosset, Marie-Isabelle de Moissac, Marie-Thérèse de Moissac, Madeleine Arbez, **Saint-Claude**; Cécile Gagné, école Seaforth, **Haywood**; Stella Curtas, école Saint-Avila, **Saint-Norbert.**

MERE-GRAND.

UN PETIT POLTRON

(Suite)

En traversant la forêt, il pressa le pas sans regarder ni à droite, ni à gauche, et atteignit enfin le bourg sans nouvelle rencontre, mais sa peur avait été si forte qu'il était pâle et tremblait quand il arriva chez le docteur.

— Mon pauvre enfant, dit celui-ci, qu'as-tu donc?

Pierre n'osa pas avouer sa frayeur, il raconta l'accident arrivé à son père et le docteur crut que l'émotion seule avait troublé le jeune garçon. Tandis qu'on attelait le cheval, il lui fit servir un verre de vin chaud, et tous deux se dirigèrent bientôt vers la demeure du père Orban. Grâce à des soins éclairés, le blessé fut bientôt rendu à la santé, mais Pierre n'attendit pas cette guérison pour accomplir sa promesse.

Dès le lendemain de l'accident, au lever du soleil, il prit sa boîte de couleurs, son livre d'images et son joli sabre, et se dirigea à l'orée du bois où il avait rencontré les voleurs.

— Je suis sûr qu'ils m'attendent, se dit-il, et qu'ils sont impatients de voir si je leur apporte les jouets promis.

Plus il approchait du but, plus son coeur battait avec violence. Arrivé à l'endroit où il avait rencontré les mystérieux brigands, il regarda de tous côtés et, à sa grande surprise, ne vit personne.

Sur le bord de la route, seuls, trois arbres se balançaient dans la brise matinale. C'étaient trois saules aux formes bizarres et contournées. L'un avait de longues branches qui s'avançaient comme des bras menaçants, l'autre avait la tête hérissée de petites branches qui ressemblaient à une chevelure hirsute; le troisième, courbé par le vent, était penché vers ses voisins et semblait élaborer avec eux un mystérieux complot.

Pierre était peureux, mais il était loin d'être sot. Il comprit bien vite que la nuit avait donné à ces trois saules des allures mystérieuses et fantastiques et qu'il avait cru voir des voleurs là où il n'y avait que des arbres inoffensifs. Il s'approcha d'eux, les examina en détail et se mit à rire, non sans une certaine honte, de sa poltronnerie.

Puis il reprit gaiement le chemin de sa demeure; se promettant bien d'être, à l'avenir, plus réfléchi et plus courageux.

Pour la soirée de Noël

LE PETIT PHENOMÈNE

Le jour de Noël, du Nouvel An ou bien l'un de ces prochains dimanches, il y aura une réception chez vous, et peut-être ne saurez-vous que faire pour distraire à la fois vos grands-parents, vos tantes, vos oncles et vos camarades... Nous conseillons donc à Pierre et à Paul de présenter à leur aimable public la petite fantaisie que voici.

C'est un petit sketch... En scène!..

• • •

Pierre (entre en scène et commence à déclarer sur le ton le plus grave). — Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, je vais avoir l'honneur de vous présenter un des plus extraordinaires phénomènes de l'époque: c'est mon frère.

"Né en 1924 à Paris, dans la Seine, et doué d'une intelligence prodigieuse, ce jeune garçon est capable de résoudre immédiatement, sans hésiter, toutes les devinettes qu'on lui pose.

"Nous allons vous faire immédiatement, si vous le voulez bien, quelques petites démonstrations de cet admirable phénomène.

"Pendant les expériences, je vous prie de bien vouloir, mesdames, mesdemoiselles et messieurs, observer le plus profond silence.

"D'avance, merci" (Entrée de Paul qui salue très gravement avec l'air préoccupé de quelqu'un qui va faire quelque chose de très difficile).

Pierre (à Paul).—Vous êtes prêt? Nous commençons. Voyons: Quelle différence y a-t-il entre un notaire et un fauteuil?

Paul (semble réfléchir longuement et puis brusquement). — La différence qu'il y a entre un notaire et un fauteuil, c'est que le notaire a son dossier sous le bras et le fauteuil entre les bras.

Pierre. — C'est parfait, c'est admirable. Une autre: Qu'est-ce qui n'est utile que quand il boit?

Paul (même jeu). — Qu'est-ce qui n'est utile que quand il boit?... Le buvard.

Pierre.—Une autre: (au public) Il est merveilleux, n'est-ce pas? Quelle différence y a-t-il entre un canard et un écolier?

Paul (même jeu. Il prend sa tête dans ses mains).—Quelle différence y a-t-il entre un canard et un écolier... C'est que l'écolier perd bien souvent ses plumes et que le canard ne les perd jamais.

Pierre. — Vous n'êtes pas trop fatigué?

Paul.—Non.

Pierre.—Pourquoi les coiffeurs se désintéressent-ils des lampes à huile?

Paul (très simple).—Ils se désintéressent des lampes à huile parce qu'ils ne peuvent pas leur couper la mèche.

Pierre.—Une autre encore: Quelle ressemblance existe-t-il entre un chemin de fer et un phonographe?

Paul. — Les ressemblances, c'est plus compliqué... moi qui ne sais pas reconnaître un hanneton d'une sauterelle... La ressemblance qui existe entre un chemin de fer et un phonographe? C'est que le chemin de fer ne peut pas marches sans disques, ni le phonographe non plus.

Pierre (au public): Il est vraiment extraordinaire. Une autre: C'est un petit voyageur, on lui lèche le dos, il reçoit un coup de matraque et on lui barbouille le nez, qui est-ce?

Paul (prenant sa tête dans ses mains).—Le petit voyageur à qui on lèche le dos, à qui on donne un coup de matraque, à qui on barbouille le nez c'est... c'est: le Timbre-Poste!...

Pierre—Très bien. Encore une si ce n'est abuser? Quand peut-on monter et descendre en même temps?

Paul.—Sans tomber ni se faire du mal?

Pierre—Naturellement.

Paul.—Ah! oui, je comprends: on peut monter et descendre en même temps quand on descend de bicyclette pour monter une côte.

Pierre.—Parfait. Voyons une dernière: pourquoi porte-t-on les bannières à la procession?

Paul. — Parce qu'elles ne peuvent pas marcher toutes seules.

Pierre (au public). — Il est vraiment formidable, surtout si l'on pense que je lui pose ces devinettes pour la première fois! Mesdames, messieurs, notre séance est terminée... Un petit bravo pour Paul, s'il vous plaît!...

Une nouvelle petite soeur

Bonjour, chère Mère-Grand! Il y a longtemps que je ne vous ai pas écrit. Le 31 octobre nous avons eu une petite soeur nouvelle; elle porte les noms de **Marie-Agnès-Estelle-Anita**. Nous sommes 5 petites filles et 2 petits garçons dans notre famille. Nous avons bien hâte aux vacances de Noël; nous espérons avoir de belles étrennes.

Un gros baiser de votre petite-fille qui pense souvent à vous.

Eveline RICHARD,
Saint-François-Xavier, Man.

Préparation à Noël

Lorette, Man.
Le 30 novembre 1934

Bien chère Mère-Grand,

Il y a si longtemps que nous ne vous avons pas écrit que vous devez nous croire tous morts et enterrés. Mais il n'en est rien. La preuve c'est que nous nous préparons à la fête de Noël. Les bonnes soeurs nous font gagner notre Hostie de Noël. Nos maîtresses ont une provision de grains de blé qu'elles enverront aux Révérendes Soeurs Oblates pour faire des hosties. Mais il nous faut les gagner ces grains, nous les élèves, par des messes entendues, par l'assistance aux vêpres et au Salut du Saint-Sacrement et par des heures de silence bien gardé.

Nous avons chacune une carte sur laquelle notre maîtresse inscrit le nombre de grains de blé que nous avons gagnés. Je veux en gagner assez pour faire plusieurs hosties de Noël; une pour moi, pour mes parents, une pour un pécheur qui néglige ses communions et une pour vous.

Vous viendrez bien la recevoir à Lorette, la nuit de Noël, cette petite hostie, qui aura été gagnée par une de vos petites-filles qui vous aiment bien tendrement.

Odette TURCOTTE,
Grade V.

Un vêtement de Louis XVI

La maîtresse demande à Jeanne: "Que veut dire la phrase "Louis XVI mit son veto"?

Jeanne. — Cela veut dire que Louis XVI a mis un vêtement qui s'appelait un veto. C'était probablement une petite veste.

SOUVENIRS D'UNE MISSION

à Saint-Léon

L'autre jour, je m'étais égaré dans la montagne de Pembina. Descendu du train à Manitou, après bien des détours, je me suis enfin retrouvé au presbytère de St-Léon, en compagnie du R. P. Normandin, O.M.I., du Juniorat de Saint-Boniface.

Le site de St-Léon, ce petit village canadien-français placé sur le sommet de la montagne, est admirable. Bien qu'il fût très tard dans l'année, nous devinions quelle devait être la beauté de ce pays en été. On voit des bosquets et des petits lacs partout.

Et que venions-nous faire à St-Léon? Prêcher une mission!... Bien qu'assez avancés en âge, nous étions tous les deux encore novices dans ce genre de travail. Le R. P. Normandin n'avait jamais prêché de mission; moi, j'avais bien donné ces exercices aux sauvages... mais j'avais rarement prêché aux blancs. Nous devions cette fois-ci remplacer le R. P. Jubinville et le R. P. Poulet appelés d'urgence à d'autres travaux. Aussi quand M. le Curé de St-Léon nous demanda nos titres, on lui répondit tout court: missionnaires par accident! Ce qui voulait dire: N'attendez pas trop de nous! Cependant nous ne perdions pas courage.

Le dimanche 11 novembre, la mission commença à la grand'messe. L'église, dès le premier jour, était comble. Pendant la nuit précédente, le bon Dieu avait déjà parlé... A quelques milles de St-Léon — à St-Lupicin—où deux missionnaires Rédemptoristes venaient de commencer une mission en même temps que nous, un homme, un bon catholique fut subitement appelé à Dieu. Il tomba raide mort sous la balle d'un assassin jaloux. Sa mort jeta la terreur dans toute la contrée. Je suis sûr qu'à St-Lupicin, aussi bien qu'à St-Léon, les catholiques entendirent cette voix de Dieu. L'église de St-Léon fut bondée de monde durant toute la retraite qui compta huit jours complets.

Les confessions et communions commencèrent le troisième jour de la retraite. Le mercredi fut mis de côté pour gagner l'indulgence du jubilé. Tout le monde était désireux de gagner cette indulgence plénière. Du mercredi matin jusqu'au dimanche suivant, ce fut tous les jours communion générale. Ce fut pour nous un véritable bonheur de voir tous les jours tant de fidèles à la Sainte-Table. Les jeunes gens étaient surtout édifiants. A St-Léon on ne connaît pas encore le respect humain... La dévotion du chemin de croix fut aussi en grande évidence pendant cette semaine de prière. Les mères de famille qui, difficilement, pouvaient assister à tous les exercices de la mission se remplaçaient à tour de rôle, dans la garde des petits enfants... Aujourd'hui c'était l'une d'elles qui gardait ses enfants et ceux de sa voisine... le lendemain c'était le tour de la voisine qui gardait les enfants des deux ménages.

Même les infirmes assistaient à la retraite. Je revois encore la scène si touchante d'un père de famille très dévoué qui, tous les jours, portait dans ses bras une jeune fille de vingt ans, infirme des pieds et des mains, et venait la déposer sur une chaise à la sacristie, pour que de là elle pût entendre les sermons. Cette jeune fille s'appelle Fabiola et souffre depuis l'âge de huit ans; elle ne peut pas marcher, ni se servir de ses mains, mais elle ne se plaint pas, elle souffre avec Jésus.

Son cas intéressa beaucoup les deux missionnaires. La souffrance attire et le sourire si doux de la jeune malade était comme un rayon de soleil pour nous... A la fin de la retraite, Fabiola elle-même voulut me souffler à l'oreille: "Père, je prierai pour vos missions sauvages; j'offrirai au bon Dieu mes souffrances pour la conversion des païens". Ce sont là les âmes choisies du bon Dieu, qui travaillent le plus pour nos missions...

En rentrant à Winnipeg, je trouvais sur ma table une lettre qui se lisait comme suit: "Père Robe Noire, venez le plus vite possible à Scanterbury. Mon fils païen, jeune homme de vingt-cinq ans, veut se faire baptiser... nous le suivrons après..." C'était la seule famille païenne qui restait encore au village indien de Scanterbury. Est-ce que le bon Dieu avait déjà écouté les prières de la petite infirme de St-Léon?

Le dimanche, 19 novembre, à quatre heures de l'après-midi, nous eûmes la clôture de la mission. Le R. P. Normandin bénissait les objets pieux et donnait la bénédiction apostolique. Pendant la retraite, nous eûmes aussi une petite mission pour les personnes de langue anglaise.

Pour couronner tout notre travail, le lundi matin, le lendemain de la retraite, M. George Giles, protestant de la place, fit son abjuration, reçut le baptême sous condition et fit sa première communion pendant la messe.

Tout le temps de la mission, nous eûmes une température idéale.

Le lundi 21 nous quittions St-Léon pour regagner nos foyers. Le R. P. Normandin rentra au Juniorat de St-Boniface, moi je repartis pour les missions sauvages.

M. KALMES, O.M.I.

Un fameux exemple!

Bonne chère Mère-Grand,

Je viens justement de finir d'écrire à un Père Oblat, chez les sauvages, et je lui ai raconté ce qui s'était passé ici dimanche dernier. Je voudrais vous le raconter. D'abord nous avons fêté la Sainte-Catherine, en même temps nous avons fait une petite séance.

Pour la journée de l'Association d'Education, un conférencier est venu de Saint-Boniface. Vous le connaissez peut-être, M. Raymond Bernier? Il parle bien, aussi bien qu'un prêtre.

Savez-vous ce que fait mon petit frère Guy en ce moment? Il est à punir ma petite soeur parce qu'elle a dit un mensonge. Il lui a attaché un pied et lui dit qu'elle ira au feu éternel. C'est un exemple pour nous. Mon petit frère, qu'il fasse bien ou mal, il le dit toujours, il a trois ans et il n'a jamais dit de mensonge, mais il est très dissipé.

Vous connaissez M. le Vicaire Chamberland? Il nous apportait souvent des chocolats; depuis quelque temps il oublie. Peut-être que si vous mettiez cette lettre sur la **"Liberté"** cela lui ferait penser à nous en apporter. Tous les élèves de Soeur Aimé du Sacré-Coeur aiment cela et moi aussi.

Je vous embrasse bien fort.

Florence THERRIEN,
Grade III.

Lorette, Man.

Courrier de Mère-Grand

A mes lecteurs et lectrices. — "Un abonné" désirerait connaître la manière de tanner des peaux de lapin ou d'autres petits animaux. Si quelqu'un veut bien m'envoyer ce renseignement, je le publierai avec plaisir. Merci d'avance.

◇ ◇ ◇

Mère affligée.—On ne place pas sa fille dans une maison de correction pour une simple raison d'entêtement, si obstiné soit-il. Vous ruineriez à tout jamais l'avenir de votre enfant. Ignorez-vous que ces maisons reçoivent surtout des jeunes filles dont la mauvaise conduite est notoire? Pourquoi obliger votre enfant, qui est bonne en dépit de ses défauts, à une pareille promiscuité? Réfléchissez bien aux conséquences de cet acte, aux répercussions qu'il aurait sur l'honneur de votre famille et l'avenir de votre fille, et prenez des moyens de correction plus maternels.

◇ ◇ ◇

Une ignorante.—Mais non, on n'est pas ignorant quand on a su voir au bien-être des siens, comme vous l'avez fait depuis dix ans, avec autant de délicatesse et d'amour. 1. Dix ans de mariage, noces d'étain; 11 ans, noces d'acier; 12 ans, noces de soie et toile fine; 13 ans, dentelle; 14 ans, ivoire; 15 ans, cristal. 2. Un mélange de péroxide et de jus de citron en parties égales blanchira les touches jaunies de votre piano. Eviter de toucher aux notes noires.

◇ ◇ ◇

Jeanne. — Tout n'est pas détestable dans le mariage puisqu'on se marie toujours. Fermez donc l'oreille à ces prophétesses de malheur rongées par l'envie ou l'aigreur et ne craignez pas de dire le oui définitif. Le bonheur de votre vie de ménage dépendra de ce que vous y mettrez, votre mari et vous, d'aimables concessions, de vaillante volonté et de bonne humeur. Naurellement, vous aurez des épreuves — aucune vie n'en est exempte — mais les épreuves les plus aiguës sont bien atténuées lorsque partagées par des coeurs qu'unissent une confiance et un amour réciproques.

◇ ◇ ◇

Manitobaine. — 1. Les légumes peuvent très bien être arrangés autour du rôti lorsqu'ils servent surtout de garnitures: tomates, champignons. Lorsqu'ils sont en quantité plus abondante ,on les sert à part dans un légumier. 2. Le blond platine ne s'obtient que par des décolorants. Je vous conseille de garder votre chevelure aux beaux reflets dorés. 3. Je ne fais pas d'analyse graphologique. Adressez-vous donc au "Devoir" ou à la "Revue Moderne"

MERE-GRAND.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Ste-Geneviève, Man.
Le 23 novembre 1934.

Chère Mère-Grand,

La maîtresse nous a dit de vous écrire. Le jour de l'Hallow'een, on a mangé du sucre à la crème et des "peanuts". J'ai une petite soeur qui s'appelle Maria et un petit frère. On joue tous les soirs. Le matin je me lave, je déjeune et ensuite je vais à l'école.

Votre petite-fille,

Anna ROSS.

♥ ♥ ♥

Ecole de Letellier,
Le 23 novembre 1934.

Chère Mère-Grand,

Je suis contente de vous écrire, chère Mère-Grand, mais comme c'est la première fois, je ne sais pas trop comment faire. Pour cette fois je vous envoie un grand bonjour et un gros bec.

Votre petite-fille,

BLANCHE,
Grade I.

♥ ♥ ♥

Saint-Eustache, Man.
Le 6 novembre 1934

Chère Mère-Grand,

Je voudrais bien vous connaître, aussi j'espère que vous viendrez nous voir.

Je suis dans le grade III. Notre maîtresse est bien bonne pour nous et nous aussi nous tâchons d'êtres bonnes pour elle, en étant sages et en apprenant bien nos leçons. Nous allons avoir un arbre de Noël. Je m'en réjouis d'avance.

Tâchez de venir le voir.

Votre petite-fille,

Octava BEAUDIN,

♥ ♥ ♥

Saint-Adolphe, Man.
Le 26 novembre 1934

Chère Mère-Grand,

Vous devez bien penser que votre petite Gabrielle vous oublie, mais non, je viens enfin aujourd'hui vous écrire. Je suis au grade IV cette année. Il faut étudier, car il y a les examens français à la fin de l'année. Oh! cela me fait trembler. J'ai maintenant 9 ans. Je suis le bébé chez nous; si cela continue je vais être toujours bébé?

La belle petite cérémonie que nous avons eue à la chapelle du couvent le 21 novembre! Je suis sûre que vous l'auriez trouvée belle si vous aviez été ici. Une petite fille de 6 ans représentait la Sainte-Vierge et allait se consacrer à Dieu au temple. Deux anges la suivaient. Les grandes chantaient: "Dites-moi, je vous prie, où vous portez vos pas?" Et la petite Sainte-Vierge répondait: "Je m'en vais dans le temple." C'était ravissant de l'entendre.

La rivière est maintenant gelée; bientôt nous irons glisser. Oh! quel plaisir nous aurons. Viendrez-vous avec nous? On vous donnerait notre plus beau traîneau. Notre maîtresse nous a dit qu'elle vous avait rencontrée sur la rue, nous avons tous crié: "Que vous êtes chanceuse!" Si je vous rencontrais, moi, je vous assure que je vous sauterais au cou.

Votre petite-fille,

Gabrielle CHAPUT.

♥ ♥ ♥

Saint-Claude, Man.
Le 19 novembre 1934.

Bien chère Mère-Grand,

Madeleine vous a parlé d'une manifestation patriotique; si vous le voulez, moi je vais vous décrire le monument érigé à l'honneur de nos braves.

Il est composé de trois pierres. Sur celle du milieu, le buste du maréchal Foch, sur celle de gauche, une statue représentant le soldat français—il semble être prêt à obéir au premier commandement. Sur la pierre de droite, un soldat canadien appuyé sur un fusil. Les noms de ceux qui sont morts sont gravés dans la pierre. Il y en a une trentaine. De chaque côté du monument, il y a un canon. Le jour de l'Armistice, on a déposé devant une couronne de fleurs, faible emblème, comme disait M. Chèze, de celle qui ceint ces héros de la patrie dans le Ciel.

Louise DEFOREL,
Grade VII.

♥ ♥ ♥

Ecole Saint-Joseph,
Le 20 novembre 1934.

Bien chère Mère-Grand,

L'hiver vient de faire son apparition et la terre s'est revêtue de son joli blanc manteau. Je ne suis pas fâché, au contraire, car je préfère l'hiver à toutes les autres saisons.

Samedi mes petits amis et moi irons patiner sur le grand lac et je vous assure que nous aurons du plaisir. Comme il n'y a pas beaucoup de neige, nous jouerons une bonne partie de gouret; c'est le jeu que j'aime le mieux.

Nous sommes en train de faire les examens mensuels; je voudrais bien arriver premier ce mois-ci, car j'aime à voir mon nom sur le tableau d'honneur.

Votre petit garçon qui vous aime beaucoup.

Maurice NADEAU.

♥ ♥ ♥

Ste-Geneviève, Man.
Le 26 novembre 1934.

Chère Mère-Grand,

C'est un plaisir pour moi de venir causer avec vous. Je ne vous ai jamais vue, mais je vous aime bien et je serais très heureuse de vous connaître.

J'ai 14 ans et je suis dans le septième grade. Je vais à l'école Gauthier. Notre maîtresse est Mlle Marie Masson. Je l'aime beaucoup.

L'an dernier j'ai eu le prix paroissial au grade six. Cette année je travaille fort pour arriver la première du Manitoba.

J'ai bien hâte d'être grande pour faire une Soeur Grise comme ma tante Laura. Je m'en irai convertir les petits sauvages.

Je n'ai pas de petits frères ni de petite soeurs, mais j'en ai des grands et grandes et j'ai aussi une petite nièce qui s'appelle Thérèse Moquin. Elle a neuf mois et elle reste bien loin d'ici, à Makwa, en Saskatchewan. C'est à 840 milles.

Une petite fille qui vous aime et qui prie pour vous

Irène DUHAMEL.

♥ ♥ ♥

Saint-Laurent, Man.
Le 23 novembre 1934.

Chère Mère-Grand,

Aujourd'hui je prends le loisir de vous écrire et de vous donner des détails du cercle que nous avons organisé il y a à peu près un an. Quand Révérende Mère Provinciale est venue, elle nous a suggéré cela et nous avons été heureuses de répondre à son désir. Notre cercle s'appelle "Le Cercle Marie-Hermine"; nous l'avons placé sous le vocable d'une des sept martyres Franciscaines Missionnaires de Marie.

Ce cercle est composé d'une présidente, Mlle Elisabeth Chartrand, une vice-présidente, Mlle Anna Labous et un conseil. Tous les dimanches nous nous réunissons au couvent et nous nous amusons. Depuis quelque temps nous nous préparons pour une séance qui aura lieu pendant le mois de décembre. Il y a plusieurs chants, il y en a un surtout très beau: "L'Angelus de la Mer". Je suis dans une pièce comique intitulée: "La Tireuse de portraits"; je fais le rôle de Colie Mailla.

Je vous embrasse sur les deux joues.

Eveline VERRIER.

Comment on fabrique la gomme à mâcher

La gomme à mâcher se fabrique avec du "chicle" produit par un arbre de la même famille que ceux qui donnent la gutta-percha. Cet arbre, toujours vert, vit au Mexique.

Lorsqu'on pratique une incision dans son écorce, une sève épaisse s'écoule: c'est le "chicle", qu'on recueille dans de grands réservoirs. Ce latex a la propriété de fermenter et de prendre en même temps de la consistance; on le coule alors, au moment voulu, dans des moules en bois soigneusement frottés au savon pour éviter que le bloc solidifié adhère aux parois. Le "chicle", convenablement purifié, est alors parfumé et sucré à volonté pour constituer la gomme à mâcher. La récolte du "chicle" se fait à la même époque que celle du caoutchouc, à la saison des pluies. Les arbres, que l'on taille tous les cinq ans, peuvent donner jusqu'à 30 livres de latex.

Histoire normande

Sur la route de Normandie, un touriste arrête son auto pour interroger un petit paysan qui garde des vaches.

— Dis donc, petit, est-ce loin, Saint-Martin?

— Ça dépend, M'sieu.

— Tu as l'air intelligent. Comment t'appelles-tu?

— Comme mon père, M'sieu.

— Bon. Mais le nom de ton père?

— On a le même nom de père en fils.

— Etes-vous nombreux dans la famille?

— Autant que d'assiettes à table, M'sieu.

— Combien d'assiettes?

— On a chacun la sienne.

Le touriste n'insista pas, car il était pressé.

• • •

Leçon de vocabulaire

Le maître — Elève Christian, donnez-moi le sens du mot: s'affaisser.

Christian. — Cela veut dire: tomber sur ses fesses.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-LAURENT

TROISIEME CLASSE

Tableau d'honneur pour novembre

Excellence: Rose Colliou.

Conduite: Rose Desjarlais, Alexina Colliou, Rose Colliou, Joseph Boucher.

Application: Rose Colliou.

Ordre: Jeanne Perrault, Andrew Wilson.

Catéchisme: Rose Desjarlais, Jeanne Perrault, Jeanne Boucher.

Devoirs: Rose Colliou, Joseph Boucher.

Assiduité: Jeanne Perrault, Cécilia Bruce, Rose Colliou, Rose Desjarlais, Anna-Marie Kerbrat, Rosalie Kerbrat, Delima Lavallée, Andrew Wilson, Donald Wilson, Yves Abgrall.

Grade VIII—Jeanne Perrault, 97; Eveline Verrier, 95; Jeanne Boucher, 95; Andrew Wilson, 95; Alexina Colliou, 94.

Grade VI — Anna-Marie Kerbrat, 94; Délima Lavallée, 93; Rosalie Kerbrat, 92; Donald Wilson, 92; Arthur Desjarlais, 91; Lawrence Desjarlais, 91; Aimé Colliou, 90; Cécilia Durrien, 79; René Heyser, 77; Raymond Lavallée.

Grade V—Rose Colliou, 98; Joseph Boucher, 98; Rose Desjarlais, 95; Pearl Anderson, 92; Cyrille Lavallée, 92; Cécilia Bruce, 91; Yves Abgrall, 90; Dorothy Bruce, 88; Jean Colliou, 86; Jules Desjarlais, 72.

DEUXIEME CLASSE

Excellence: Exilia Desjarlais.

Conduite: Exilia Desjarlais, Clotilde Kerbrat, Thérèse Guiboche.

Application: Exilia Desjarlais, Pierre Boucher, Marc Guiboche.

Ordre: Exilia Desjarlais, Bertha Richard, Thérèse Guiboche, Rose Cyr, Liliane Lauzon, Marc Guiboche.

Catéchisme: Pierrette Boucher, Liliane Lauzon, Florence Desjarlais.

Assiduité: Exilia Desjarlais, Berthe Richard, Florence Desjarlais, Rose Cyr, Thérèse Guiboche, Clotilde Kerbrat, Jeanne Lavallée, Pierrette Boucher, Liliane Lauzon, Léopold Coutu, Albert Desjarlais, Marc Guiboche, Pierre Cyr, Robert Kerr, Douglas Wilson.

Grade IV—Thérèse Guiboche, 98; Douglas Wilson, 97; Florence Desjarlais, 95; Eugène Chartrand, 94; Gérard Perrault, 70.

Grade III—Rose Cyr, 97; Liliane Lauzon, 97; Marie-Blanche Lavallée, 96; Berthe Richard, 95; Pierrette Boucher, 94.

Grade II — Exilia Desjarlais, 99; Marc Guiboche, 98; Clotilde Kerbrat, 96; Gilles Chartrand, 94; Pierre Cyr, 92.

CLASSE DES PETITS

Excellence: Marie Ducharme.

Conduite: Dorothée Colliou, Patrice Ducharme, Jean Guiboche.

Application: Jeanne Cyr, Joseph Chaboyer, Bruce Joroundson.

Catéchisme: Dorothée Colliou, Dominique Kerbrat, Oscar Larence.

Assiduité: Véronique Ducharme, Stella Chartrand, Mabel Chartrand, Célia Chartrand, Dominique Kerbrat, Ernest Ducharme.

ECOLE SIMONET

Tableau d'honneur pour novembre

Grade VIII—Camille Combot.

Grade VII—Suzanne Buors.

Grade VI—Marie Sioux.

Grade V—Bertha Chartrand, Ovide Klyne.

Grade IV—Jean Combot, Léo Allard.

Grade III—Frankie Bruce, Agnès Buors.

Grade II — Télesphore Lavallée, Evelyn Devlin, Thérèse Chartrand.

Grade I — Thérèse Coutu, Thelma Allard, Maurice Coutu, Norman Chartrand.

* * *

La belle fête de l'Immaculée-Conception a été rehaussée par du magnifique chant à la grand'messe. L'après-midi, il y a eu une belle cérémonie à l'église, récitation du chapelet, sermon de circonstance donné par le R. P. Bouquet sur la bonté, l'amabilité, la tendresse et les allégresses de notre bonne Mère Immaculée.

Procession par les enfants de choeur, le R. P. Bousquet suivit de la bannière de la Sainte Vierge porté par Mlle Jeanne Labous, les enfants de Marie et la statue de la très Sainte Vierge portée par Mlles Délima Lavallée, Jeanne Boucher, Anna-Marie Kerbrat et Rosalie Kerbrat; ensuite, la consécration à la très Sainte-Vierge lue par Mlle Marie Labous.

Les autels étaient ornés avec goût pour la circonstance et les Enfants de Marie avaient leur costume pour la fête, le ruban bleu et le voile blanc.

Comité des Enfants de Marie: Présidente, Marie Labous; secrétaire, Anna Labous; première assistante, Jeanne Labous; deuxième assistante, Hélène Boucher; troisième assistante, Lucie Lavallée.

Sont venues augmenter le nombre des Enfants de Marie: Mlles Jeanne Boucher, Délima Lavallée, Anna-Marie Kerbrat, Rosalie Kerbrat, Elisabeth Chartrand, Antoinette Desjarlais, Georgina Desjarlais, Marie Coutu, Octavie Chaboyer, Florence Desjarlais.

Naissance

Joseph-Robert-Albert Lambert, né le 23 novembre, fils de Yves Lambert et de Edna Carrière, leur premier né, grandes félicitations. Parrain, Jules Buors; marraine, Edmée Lambert.

LA BROQUERIE

Mémorable fête par l'Avant-Garde et l'A.C.J.C. de La Broquerie

Dimanche dernier, le 2 décembre, le R. P. Faure, S.J., aumônier de l'A.C.J.C., faisait sa première visite officielle à nos jeunes de La Broquerie. Il était accompagné de Raymond Bernier, président régional de l'A.C.J.C. et de M. Demers, professeur au Collège de St-Boniface. Le président de l'Avant-Garde, M. Lafortune, souhaita la bienvenue fort gentiment aux distingués visiteurs et dirigea une très intéressante séance par ceux que nous pourrions appeler les novices de l'A.C.J.C. Le débat sur la valeur comparée des bras ou de la langue fit dérider les plus sérieux. Le bon Père et les autres visiteurs furent grandement amusés et, donnèrent la palme aux défenseurs de la langue par quelques points seulement.

M. Eloi Gagnon, président du Cercle Giroux de La Broquerie, salua le R. P. Aumônier général et le Président régional, les remercia de la démarche qu'ils faisaient pour venir porter la lumière et l'encouragement à cette nouvelle organisation, fruit du zèle et du dévouement de l'apôtre des jeunes, M. l'abbé Adélard Couture. Le R. P. Aumônier après avoir félicité les jeunes de l'Avant-Garde et leur avoir souhaité de se bien préparer avant de s'enrôler dans l'A.C.J.C., s'adressa à ceux pour lesquels il était spécialement venu. Il dit ce que c'est que l'A.C.J.C. et ce qu'on doit attendre d'un acéjiste, insistant surtout sur la piété et comment on doit l'entendre.

M. Raymond Bernier est heureux de se voir au milieu de tant de jeunes si bien disposés et si bien dirigés. Il dit ce qu'on doit entendre, par l'étude et l'action dans l'A.C.J.C., souhaite de bien mettre à profit les conseils du Père Aumônier et exprime la confiance de voir le cercle Giroux de La Broquerie se distinguer entre tous.

M. Demers, professeur au Collège de St-Boniface, trouva des paroles encourageantes pour nos jeunes et leur souhaita courage et persévérance.

Soirée mensuelle

Les paroissiens ont généreusement répondu à l'invitation du Cercle local. Plus de 400 personnes avaient pris place dans notre salle dimanche le 2 décembre, pour entendre le conférencier. C'est dire qu'on comprend l'importance de ces réunions. Notre exécutif avait espéré que M. Camille Fournier, de St-Boniface, nous donnerait la causerie, mais des circonstances particulières l'ont empêché de se rendre. Après vêpres il y eut le baptême de l'A.C.J.C. de La Broquerie, par le R. P. Faure, S.J., aumônier général. Le parrain, M. Raymond Bernier, président régional, se trouvant chez nous, nous avons cru qu'ils seraient nos hôtes et feraient durer la fête jusqu'à une heure avancée. Tous deux nous firent ce plaisir. Un très joli programme avait été préparé par les élèves de l'école St-Roch, sous l'habile direction de leur dévouée maîtresse, Mlle Eva Girouard.

Ouverture, Morceau de piano, M. Alfred Choiselat.

1. Allocution du Président, M. Narcisse Deslauriers.
2. Lecture des minutes de la dernière assemblée, M. J. C. F. Beaupré, sec.
3. Les noms canadiens, chant, les élèves de l'Ecole St-Roch, accompagnés par M. Alfred Choiselat.
4. Piano, Mlle Rita Girouard.
5. Saynète: "L'Institutrice", Mlles Verrier, Choiselat et Rocan.
6. Piano, Mlle Rita Girouard.
7. Saynète: "Blanbec et Noiraud", Eug. Verrier, O. Lambert.
8. Piano, Mlle Rita Girouard.
9. Chant: "La fête des oiseaux", élèves de l'Ecole St-Roch.
10. Présentation du Conférencier, par M. Narcisse Deslauriers, président.
11. Conférence: "La fierté nationale", par le R. P. Faure, S.J.
12. Remerciements par le Président du Cercle Local, N. Deslauriers.
12. Raymond Bernier, Président régional de l'A.C.J.C.; M. Jules Demers, professeur au Collège de St-Boniface.
13. Conclusions, M. l'abbé Adélard Couture, vicaire.

Le président du Cercle Local souhaita la plus cordiale bienvenue aux distingués visiteurs et présenta le R. P. Faure, S.J., qui voulut bien donner la conférence sur "La fierté nationale". Nous mettrons à profit ses sages conseils. Nous apprendrons mieux notre histoire si belle, nous ferons connaître à nos enfants ce que furent nos découvreurs. Soyons loyaux, mais soyons français comme eux. N'allons pas faire entendre que Dieu n'a pas bien fait son ouvrage. Soyons polis, courtois, apprenons les langues étrangères, mais que sa Majesté la Langue française ne figure pas pour nous parmi les langues étrangères. Montrons notre fierté nationale par des actes. Ne laissons pas baisser notre mentalité en acceptant dans nos foyers ces revues malsaines qui enlèvent peu à peu notre foi.

Je suis venu à La Broquerie, dit M. Bernier, pour rencontrer les jeunes, mais je suis heureux de rencontrer ici les parents de ces jeunes gens. Je vous félicite et vous encourage à continuer ces belles soirées mensuelles. Vous avez tant à gagner dans ces réunions de votre cercle local. Après quelques mots de M. Demers, M. l'abbé Couture félicite le conférencier, puis les visiteurs qui accompagnent, les enfants et leur maîtresse pour le succès remporté.

Mariage Simard-Lavallée

Samedi le 17 novembre M. Adolphe Simard conduisait à l'autel Mlle Flore Lavallée, de St-Boniface. M. Basile Lavallée était le témoin de sa fille Flore; M. Honoré Simard accompagnait son fils Adolphe. La bénédiction nuptiale et la messe des mariés eurent lieu dans la cathédrale de St-Boniface. L'heureux couple, après la cérémonie religieuse, se rendit chez M. Basile Lavallée, père de la mariée où une magnifique table les attendait.

Tableau d'honneur pour novembre

Grade XII—Elise Boily, Jeannette Lafortune.

Grade X—Léonne Carrière, Marie Richard.

Grade IX—Jeanne Emond, Frank Wolozuk.

Grade VIII—Yvonne Rocan, Gertrude Tétreault.

Grade VII—Irène Rocan, Albert Vielfaure.

Grade VI — Lucienne Deschênes, Edouard Lafortune.

Grade V—Lucien Savard, Marguerite Lafortune.

Grade IV—Florence Rocan, Louise Emond.

Grade III—Denise Rocan, Ida Lafortune.

Grade II—Maurice Rocan, Georges Boily.

Grade IA — Alice Pelletier, Léandre Boily.

Grade IB — Denise Emond, Agnès Granger.

Cours Préparatoire—Jean Granger, Georgette Lafortune.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Séance missiologique

Elle eut lieu le 2 décembre dans la salle du Couvent. Au dire de personnages distingués, les acteurs "firent passer d'agréables heures" à l'auditoire réuni pour jouir du triomphe de la religion sur le paganisme en Chine et aux Glaces Polaires.

Nos artistes en herbe, qui n'avaient rien épargné pour se mettre à la hauteur de leur tâche, surent maintenir l'intérêt et l'appréciation générale, manifestés par des applaudissements réitérés.

Dans une allocution courte, mais substantielle, le Révérend Père Curé réveilla chez les élèves l'idée de la vocation religieuse et missionnaire. A ses paroissiens il parla du devoir que toute l'âme baptisée et catholique a de répandre la foi; à tous, il dit d'être fiers de leur religion parce qu'elle envoie ses apôtres à la conversion des peuples.

SAINT-JOSEPH

Tableau d'honneur à l'Ecole Saint-Joseph

Grade IX — Ernest Parent, Paul Perron.

Grade VIII—Rita Moquin.

Grade VII—Rolande Dionne, Léon Marion.

Grade VI—Thérèse Dionne, Jeanne d'Arc Perron.

Grade V—Edouard Perron, Lorette Parent.

Grade IV—Roland Tremblay, Maurice Nadeau.

Grade III—Georgine Moquin, Rolande Lavallée.

Grade II—Léopold Dionne, Lucille Dionne.

Grade I—Adelmar Moquin, Léonel Bérard.

Grade A—Yvette Nadeau, Marcel Rémillard.

SAINT-NORBERT

ECOLE DES GARCONS

Novembre

Grade XII — Adonai Lamoureux, Noël Girard. Application: Adonai Lamoureux.

Grade XI—Charles Fletcher, Clément Benjamin. Application: Avila Girard.

Grade X—Douglas Brown, André le Moissac.

Grade IX — Léon Trottier, Lorne Greenwood. Application: Chris Daman.

Grade VIII — Peter Frankowski, Louis Hamelin. Application: Philippe Lord.

Grade VII — Clifford Greenwood, Bruno Cormier. Application: Ferdinand Missaen.

Grade VI — Emile Landry, Bobby Earley. Application: Denis Delisle.

Grade V (A)—Florent Verreault.

Grade V—Gérald Verreault, Denis Trottier. Application: Antonin Girard.

Grade IV—Gustave Landry, Ange-Albert Cormier. Application: Victor Lamirande.

Grade III—Jean-Emile Paillé, Roland Véry. Application: Jean-Paul Lemire.

Grade II — Albert Paillé, Marcel Monchamp. Application: Roger Brossard.

Grade I—Aimé Dufort, Otto Reitmier. Application: René Leclair.

Cours préparatoire— Bert Zemla, Edwin Hiebert. Application: Armand St-Jean.

LE CHANGE

11 décembre

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Franc français	0.0645
Livre anglaise	4.8552
Franc suisse	0.3170
Belga belge	0.2288
Lire italienne	0.0836
Couronne suédoise	0.2505
Couronne norvégienne	0.2440
Couronne danoise	0.2166
Mark allemand	0.3937
Couronne hollandaise	0.6622

LE MARCHE

11 décembre

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$3.50—$4.25
Moyens	$2.50—$3.25
Ordinaires	$1.25—$2.25
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
Bons et de choix	$3.25—$4.25
Moyens	$2.25—$3.00
Ordinaires	$1.50—$2.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.00—$4.00
Moyennes	$2.00—$2.75
Ordinaires	$1.50—$1.75
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.00—$6.50
Moyens	$4.00—$4.50
Vaches—	
Bons	$1.75—$2.00
Moyennes	$1.35—$1.50
Ordinaires	$1.15—$1.25
Pour conserve	.75—$1.00
Taureaux—	
Bons	$1.40—$1.50
Ordinaires	$1.15—$1.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.00—$1.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.50—$2.00
Ordinaires	.75—$1.25
Vaches laitières	$15.00—$35.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.00—$6.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$4.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$6.90
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$6.40
Très-pesants	$5.40
Légers et maigres	$6.00—$6.60
Truies No 1	$5.40
Truies No 2	$4.90
Inférieurs	$4.00—$5.00
Verrats	$3.50—$4.00
Agneaux	
Bon poids moyen	$5.50—$6.00
Ordinaires	$3.00—$3.50
Moutons	
Bons pesants	$1.25—$1.50
Bon poids moyen	$1.75—$2.00
Ordinaires	.75—$1.00

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crémerie frais no 1, F.O.B. Winnipeg	.19½ à .20
Crème—	
Table	.20
Spécial	.18
No 1	.16
No 2	.13
Oeufs	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Grade A, larges la douz.	.30 à .32
Grade A, moyens, la douz.	.26 à .28
Grade B, la douz.	.18 à .20
Grade C, la douz.	.14

Farine

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal-Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.80

Ce prix est pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

Alimentation—	
Son. La tonne	$27.00
Moulée. La tonne	$28.00
Gruau—	
(Prix de détail)	
Le sac de 80 livres	$3.40
Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg—	
(Gros)	
Pommes de terre nouvelles du Manitoba—	
1 minot	.35
(Détail)	
Pommes de terre nouvelles du Manitoba—	
1 minot	.40

Cours du grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG TEL. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 9 décembre 1934

GRAINS	Mardi 4	Mercredi 5	Jeudi 6	Vendredi 7	Samedi 8	Lundi 10
Blé No 1 Nord	78⅜	81⅛	80	80⅛	80⅜	79⅜
2 Nord	75½	77⅞	76⅜	77	77⅛	76⅜
3 Nord	72⅜	75⅛	74	74⅜	74⅜	73⅛
Avoine 2 CW	44⅛	44⅜	44⅝	45⅛	44⅞	44⅛
3 CW	39⅜	40⅛	39⅝	40⅛	39⅞	39¼
Orge 3 CW	55⅛	56⅞	56⅛	56½	56¼	55⅝
4 CW	51⅝	53⅜	52⅝	53	52⅜	52⅛
Lin 1 CW	137	139⅛	138¼	140	139⅝	139¼
2 CW	133	135⅛	134¼	136	135⅝	135¼
Seigle 2 CW	58	60⅛	59⅞	60⅞	60⅛	59⅝
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	78⅜	81⅛	80	80⅛	80⅜	79⅜
Avoine 2 CW	42⅛	42⅞	42⅝	43⅛	42⅞	42⅛
Orge 3 CW	55⅛	56⅞	56⅛	56½	56¼	55⅝
Lin 1 CW	137	139⅛	138¼	140	139⅝	139¼
Seigle 2 CW	58	60⅛	59⅞	60⅞	60⅛	59⅝
Options						
Blé Déc.	78⅛	80⅝	79½	79⅜	79⅝	79⅛
Mai	83¼	85⅝	84⅜	84⅜	84½	84
Juil.	84	86⅛	85	85⅜	85⅛	84⅜
Avoine Déc.	42⅛	42⅞	42⅝	43⅛	42⅞	42⅛
Mai	44⅜	45⅛	44⅞	45⅝	45⅛	44⅝
Juil.	44⅜	45⅛	44⅜	45¼	45	44⅜
Orge Déc.	55⅛	56⅞	56⅛	56½	56¼	55⅝
Mai	58⅛	59⅜	58⅝	59	59	58¼
Juil.	58⅛	59⅜	59⅛	59⅛	59	58⅛
Lin Déc.	137	139⅛	138¼	140	139⅝	139¼
Mai	143⅛	145⅜	143⅞	146	144⅜	144
Juil.	144½	146⅜	145	146	145½	144⅞
Seigle Déc.	56	60⅛	59⅞	60⅞	60⅛	59⅝
Mai	61⅞	64	63⅜	64½	64⅛	63⅜
Juil.	62⅞	64⅜	64⅛	65⅛	6⅝	64⅛

FEUILLETON DE LA "LIBERTE"

LA FEMME AUX YEUX FERMÉS

Par Pierre L'ERMITE

NUMERO 4

(Suite)

— Sais-tu combien tes deux bombes de ce mois-ci coûtent à l'usine...? 25,000 francs!... Es-tu content...? Voilà un chiffre que tu pourras jeter avec orgueil à tes amis de Montmartre!... 25,000 francs!... le salaire de deux contremaîtres pendant un an.

Le fils s'est redressé... Comme des épées qui se croisent, ses yeux fixent durement les yeux de son père:

— Je ne vois pas comment l'usine peut perdre 25,000 francs, parce que je me suis offert, cette nuit, le luxe d'entendre quelques chansonniers aux environs de la place Pigalle?...

— A quelle heure es-tu arrivé à l'usine ce matin?

— Je n'y suis pas allé du tout... J'étais malade...

— Malade!... et de quoi!... Alors, comme moi, j'ai soixante-deux ans... et que je ne puis plus être partout, au four et au moulin... et que j'avais la naïveté de croire qu'enfin, à certains jours plus graves, je pouvais tout de même compter sur toi... sur toi qui cuvais crapuleusement ta nuit dans ton lit!... on a accepté, à l'usine, des peaux et des marchandises sans les vérifier... Personne n'a osé prendre l'initiative de te remplacer puisque tu devais être là, et que personne n'était prévenu que tu n'y serais pas! Bref, on me téléphone à l'instant qu'il y a, au moins, 25,000 francs de déchet dans l'ensemble de la livraison!..

— Il n'y a qu'à refuser la livraison!...

— On refuse immédiatement quand les deux partis sont là. On ne peut plus refuser vingt-quatre heures après, quand, enfin, on s'est décidé à vérifier tout seul. Ceci, tu le sais bien!... Ah! lorsque je songe à la vie d'austérité et de travail que je menais à ton âge.

— La vie bête!...

— Tu dis la vie bête!... Mais, malheureux, c'est du labeur incessant de cette vie bête, qu'est faite toute notre situation actuelle... Si, à ton âge, je ne m'étais pas levé tous les jours à 5 heures... si je n'avais pas travaillé à l'usine comme un ouvrier... aujourd'hui tu serais ouvrier toi-même, et, au lieu du peu que je te demande et que tu me refuses, tu serais obligé, sans figure aucune, de gagner ton pain à la sueur de ton front...

— Je me serais arrangé autrement!

— Que veux-tu dire...?

Mme Hughe essaie de s'interposer:

— Pas ici!. je vous en prie...

Mais les deux hommes sont debout, dressés face à face comme des lutteurs... le travail d'un côté... la fête de. l'autre...

— Je veux pas dire que la vie n'est pas faite uniquement pour travailler... Je veux dire que la jeunesse est courte, et que j'entends jouir de la mienne, puisque je le peux!

— Tu le peux, parce que je t'en fournis les moyens!...

— Mais, moi aussi je fournis mon travail...

— Ton travail!... parlons-en de ton travail depuis que tu as cette poupée de Montmartre qui te mène par le bout du nez, comme un grand dindonneau que tu es!...

Et, en disant la phrase, le père mime le geste humiliant.

Ce geste met le fils hors de lui...

— Par le bout du nez!... répète le père.

— Ne parle pas de cette femme... tu ne la connais pas!

— Je la connais plus que toi! Quand j'ai su que tu t'acoquinais avec elle, j'ai fait prendre des renseignements...

— Ah! tu m'espionnais!... Joli rôle!

— ... Et cette Lily à laquelle ta folie jette mes billets de mille francs.. je sais d'où elle sort... et qu'elle se moque de toi, comme elle s'est moquée de bien d'autres...

— Ne dis pas de mal de Lily!...

— Pauvre envoûté qui oublies le rôle sacré de tous ceux qui sont devenus de la classe dirigeante... Tu ne vois donc pas les yeux des ouvriers sur toi...? Tu ne sens donc pas le mépris qui gonfle leur coeur, même chez ceux qui ne se conduisent pas mieux que toi!... Tu ne comprends donc pas que tes ruineuses folies justifient les articles incendiaires de leurs journaux... Ils gagnent péniblement, mois à mois, le pain de leur famille, et toi tu jettes, sans compter, toute une fortune à une fille!

— Cela, c'est de la littérature!...

— Cela, c'est l'honneur d'un nom que tu traînes dans la boue des tripots...

— Je vous en supplie!... Taisez-vous!... clame désespérément Mme Hughe.

— Me taire...? Je l'ai trop fait... C'est fini aujourd'hui... Je ne permettrai pas à mon fils et de me ruiner et de me salir!... C'est à prendre ou à laisser: ou te changeras, ou tu partiras!...

— C'est tout choisi!.. Je pars!... oh! je pars!...

D'un bond le fils se précipite vers la porte et monte dans sa chambre.

Mme Hughe se jette en pleurant au cou de son mari:

— J'avais pourtant tout fait pour éviter cet orage!...

M. Hughe, lui aussi, pleure, mais ce sont d'autres larmes, et elles ont une valeur.

— Laisse-moi!... s'écrie-t-il... Ce qui arrive aujourd'hui est beaucoup de ta faute!

— De ma faute!... ulule Mme Hughe.

— Tu l'as tellement gâté, ton fils!.. Et tu m'as tant caché de choses!...

Tous deux quittèrent la pièce pendant que, discrètement, se referme la porte entre-bâillée de l'office, et que Mélanie, toute hilare, murmure à Célestin:

— Eh bien! ça a chauffé!... Vraiment... pour une scène, c'est une grande scène!... Pas la peine d'aller au théâtre des Gobelins. Avoue, Célestin, que, à part Marie, on ne s'embête pas dans la boîte..?

CHAPITRE IX

La luxueuse salle à manger est maintenant vide et silencieuse, comme un champ de bataille après la lutte.

Le dessert n'a presque pas été touché.

Les fleurs de la table ne sont plus belles pour personne, car personne ne songe plus à les regarder.

Tout ici semble atterré des paroles qui viennent de retentir entre deux la lueur froide sur la nappe de cette grande pièce semble être la clarté immobile d'un cierge sur un linceul.

Ensuite, Marie est allée dîner à la cuisine, ce qui, pour elle, est la croix des croix.

Ah! si l'on pouvait vivre sans manger...

Le dos tourné, Mélanie a l'air de ne pas même l'apercevoir.

Marie se sert elle-même. Mélanie alors daigne la voir:

— Pas cette assiette-là!... pas cette cuillère là!... Ce plat-là, il n'est pas pour la cuisine!...

Or, l'assiette de Mélanie et celle de Célestin en sont encore à moitié pleines.

— Marie, vous n'avez rien à nous Célestin, moins mauvais, tend une perche. raconter ce soir...?

— Que voulez-vous que je vous raconte?

— N'y a-t-il pas eu à table, tout à l'heure, comme qui dirait... une petite discussion? De la cuisine, malgré les portes fermées, il me semblait qu'on parlait bien un peu fort...?

Marie hausse les épaules:

— Je vous répète ce que je vous ai déjà dit: Je ne trahis personne, ni les maîtres qui me payent, ni la cuisine, même quand elle me persécute.

— Tiens!... en voilà du nouveau!... Qui vous persécute ici...? s'écrie Mélanie, les deux poings sur les hanches.

— Mais vous!... il me semble...?

Et Marie qui ne se soucie pas d'engager la plus inutile des discussions, achève de dîner en silence, et s'en va ensuite dans la salle à manger où elle est davantage chez elle.

La veilleuse électrique brille toujours dans la déroute de la table. Le mystère du clair-obscur s'ajoute encore à l'apaisement de la solitude. Avant de desservir, Marie s'assied sur une chaise, comme le voyageur au soir de la première étape.

... La dure journée qu'elle vient de passer! Ce calvaire, ce matin!... Cette souffrance des différentes présentations... L'offensive immédiate de Mélanie dans la lingerie... Et puis, ce soir, cette scène sauvage!... Si les autres journées sont pareilles à celle-là!...

... Dans quel monde vient-elle d'entrer...? Jamais chez elle, là-bas, à la Franboisière, entre son père et son frère, elle n'a vu quelque chose qui, même de loin, ressemblait à cela. C'était l'amour d'une part... la cordialité respectueuse de l'autre. Elle revoit son grand frère, lieutenant aviateur, se promenant, avec son père... Quelle affection!... quelle confiance!... Il avait l'âge du fils Hughe... il était licencié ès sciences... il ne s'amusait pas dans le sens stupidement immoral de ce mot... Son bonheur était de vivre en famille, dans cette propriété qu'il aimait. Il avait des projets; et ces projets étaient la joie de tous... Il devait s'établir là-bas... faire valoir les terres, et se marier... Il connaissait Paris; et la fièvre insensée de cette cage d'agités lui faisait horreur.

Une fois encore, les yeux perdus dans l'ombre, Marie Durand évoque la vision lointaine... la belle vision du passé... la Framboisière si jeune toujours dans sa vétusté... son père, sa mère, son frère à son dernier congé... sa croix de la Légion d'honneur si récente... Il avait suffi de sept ans pour tout jeter à terre...

Et aujourd'hui!...

Les larmes lui montèrent aux yeux...

Oui... et aujourd'hui!...

A ce moment, la porte de la salle à manger s'ouvrit... la silhouette de Louis Hughe s'encadra, non sans une certaine hésitation, dans le carré d'ombre.

Louis aperçut la femme de chambre qui hâtivement s'essuyait les yeux. Elle se dressa:

— Monsieur cherche quelque chose...?

— Oui, j'ai oublié ici mon étui à cigarettes... et comme il est en or, je voudrais bien le récupérer... Surtout maintenant où je vais être à mes croûtes...

— Celui-ci peut-être..? dit Marie en présentant un étui qui brillait sur un coin de la cheminée.

— Précisément!... Je vous remercie... Mais je ne me trompe pas...? il me semble bien que vous pleurez, Marie...? Vous aussi, auriez-vous "pris"?

— ...?

— Je veux dire: auriez-vous été aubadée, comme moi je viens de l'être...?

— ...?

— Vous ne comprenez pas encore! Auriez-vous été "attrappée..", grondée...?

— Non.. Songez!.. j'arrive chez vous aujourd'hui même...

— Oh! ce n'est pas une raison... A. propos, vous arrivez d'où..? Vous m'avez paru vous tirer très bien d'affaire pour une débutante. Quant à moi, personnellement, je regrette d'être immédiatement privé de vos services. Seulement, constatez que, si la musique adoucit les moeurs, vos fleurs n'ont rien adouci du tout! Mon père a-t-il été assez violent? J'ai vingt-sept ans... il m'a traité comme on ne traite pas un gamin... Et tout cela, parce que j'ai passé deux nuits à Montmartre!... la belle histoire!...

Dans la salle à manger, Louis Hughe va, vient, les deux mains dans les poches, la figure évocatrice de la scène.

— Vous ne répondez pas, Marie?

— Que voulez-vous que je réponde! je n'ai rien à dire, moi!...

— Mais enfin... si vous aviez quelque chose à dire... et si je vous demandais de me le dire...? à vous, qui avez assisté à toute la scène...? à vous, dont la rétine est neuve, et qui pouvez juger peut-être mieux que nous tous...?

— Oh! ne me demandez pas...

— Si! Précisément... je vous le demande...?

— Je n'ai aucun titre...

— Le titre, je vous le donne...

— Et si mon opinion vous offense, juste au moment où vous devez être, vous-même, tellement malheureux?

— Elle ne m'offensera pas, puisque c'est moi qui la sollicite...

— Eh bien! Monsieur Louis, puisque vous voulez le savoir, moi, pauvre petite, élevée dans l'amour et le respect de mes parents... moi qui avais un frère de votre âge, je puis vous affirmer que vous avez été abominable avec votre père. Jamais je n'ai assisté à une scène pénible comme celle de ce soir, et dont je tremble encore. Avouez d'abord que vous étiez, initialement, tout à fait dans votre tort. Mais eussiez-vous eu cent fois raison, un fils ne parle pas à son père comme vous avez parlé au vôtre. Je souffrais moi, étrangère, de chacune de vos réponses... Alors lui, votre père!... lui qui vous a élevé!... lui qui, à force de travail, vous a fait ce que vous êtes!... quelle a dû être sa souffrance!... Après votre départ, votre mère a pleuré... mais votre père, lui aussi, a pleuré... J'ai vu couler ces larmes d'homme si impressionnantes, parce qu'elles semblent être le sang même du coeur...

— Mon père a pleuré...?

— Oui... Et vous?

— Moi... j'ai ragé... et je rage encore...

— Donc—et vous le savez bien—c'est vous qui avez tort... Oh! comme je serais malheureuse à votre place!.. Tenez... écoutez-le...? Il marche dans sa chambre... Quelle nuit il va passer!.. Il a soixante-deux ans... et derrière lui une vie de dur labeur...

Tous les deux écoutèrent ce pas qui, dans le silence de la nuit, prenait une signfication plus grande encore.

— Alors...? fit Louis Hughe en regardant brusquement Marie.

— Alors... si j'étais à votre place.

— Oui... que feriez-vous?

— Je n'hésiterais pas un instant. Je me dirais: "J'ai eu tort!..." car, Monsieur Louis, puisque vous m'y avez autorisée, je vous répète la vérité vraie, évidente, criante: vous avez eu tort.. et gravement tort... "Je vais réparer, et réparer tout de suite."

— Réparer... comment?

— Mais c'est très indiqué!.. Je monterais dans la chambre de mon père, et je lui dirais avec un coeur sincèrement repentant: "Mon père, je regrette ce qui s'est passé, et je viens vous en demander pardon..."

Adossé à la desserte, Louis Hughe écoute cette voix de femme... cette voix éternelle... cette voix douce, mais si prenante... Quelque chose d'inconnu, et de jamais éprouvé, le trouble jusqu'au fond de lui-même. La révolte fond en lui; ses raisons n'existent plus... et il ne reste de vérité que celle affirmée par cette claire enfant.

Sans plus répondre, et se décidant d'un seul coup, Louis Hughe sort de la salle à manger.

Marie l'entend monter...

Elle entend aussi qu'on frappe à une porte. Et la voix de M. Hughe répond: "Entrez!"

Puis... un silence... un long silence..

Et dix minutes après, Louis Hughe redescend lentement... Cette fois, c'est lui qui pleure.

De nouveau, il vient dans la salle à manger où la petite femme de chambre achève de desservir.

Il va droit vers elle et lui tend la main.

Marie hésite...

Louis accentue le geste, indiquant qu'il la veut, cette main, qu'il la veut absolument:

— Marie, je ne vous connais que depuis quelques heures, mais je tiens à vous dire que vous êtes une bonne fille... Couchez-vous contente ce soir, vous avez fait une belle action!...

. . . .

Mais quelqu'un qui, ce soir-là, ne se coucha pas de bonne humeur, ce fut Mélanie.

Elle vint, dans les combles, frapper à la porte des époux Célestin:

— Ouvrez-moi!... dit-elle tout bas..

Et quand, l'oeil brillant, la lèvre aguichée, elle fut dans la chambre, et la porte bien refermée:

— J'ai du gros nouveau!.. s'écria-t-elle.

— Ah!... et quoi..?

— La petite rosse!...

— Oui... Eh bien?

— Elle ne perd pas son temps... ah! non alors!.. Figurez-vous que ce soir—le premier soir—déjà elle se faisait chauffer la main par M. Louis dans la salle à manger...

— Vous les avez vus..?

— Vus, de cet oeil-là!... et puis, ensuite, de celui-là!

Et Mélanie met un doigt sous chaque oeil.

— Oui, je les ai vus... Ils étaient là, les deux amours, l'un près de l'autre, dans le noir!...

— Dans le noir!...

— Oui, dans le noir... Généralement, on n'allume pas toute l'électricité pour ce genre d'exercice...

— Alors, comment les avez-vus? interroge la femme de Célestin.

— J'avais remarqué que notre jeune singe était venu deux fois en catimini dans la salle à manger... remarqué aussi que Marie s'y éternisait... tout cela m'a intriguée... Alors, on n'est pas plus bête qu'une autre... on a ses petits moyens... pas vrai, vieux Célestin?

Célestin se frappe sur les oeux mollets avec hilarité:

— Si on a ses petits moyens!..

— Et maintenant, je vais me coucher!... conclut triomphalement Mélanie... Je ne l'ai pas volé...

Mais lorsque la porte se fut de nouveau refermée, et Mélanie certainement rentrée chez elle, la femme de Célestin se tourne vers son mari, et avec un air grave, presque triste:

— J'espère que tu ne vas pas encore hurler avec les loups, et te joindre à la cuisinière pour faire perdre le pain à cette pauvre fille..?

— Je fais ce que je peux!.. Tu le sais bien...? Avoir Mélanie contre soi, c'est tellement terrible!

— C'est plus terrible encore d'avoir sa conscience contre soi...

— ...

— Elle paraît gentille... douce... honnête, Marie Durand?

— Raison de plus!... C'est déjà la guerre à mort...

— Ne t'en mêle pas!...

— Je te répète: Je ferai comme je pourrai!

Et, mécontent de lui et des autres, Célestin alla se coucher...

CHAPITRE X

Après cet orage, ce fut une assez longue accalmie dans la maison, sauf naturellement à la cuisine, parce que la jalousie s'y était installée, et que la jalousie est un mal que rien n'apaise, et qui survit même à la mort de celui qui en fut l'objet.

La démarche du fils — démarche sans précédent — avait amené une sérénité dans le ménage Hughe; et, s'il n'y avait pas eu la cuisinière, la situation de Marie Durand serait devenue presque de tout repos.

Mais "Il y a toujours une Mélanie dans la vie.. écrivait M. le curé, en réponse à une lettre de la femme de chambre... et le bonheur est fait ici-bas de tant de pièces et de morceaux qu'il en manque toujours un..

Louis Hughe surtout témoigne à la jeune fille une déférence qu'il n'a jamais eue pour aucune des domestiques précédentes.

Or, un matin, les deux hommes étant à l'usine, et Mme Hughe pas levée, Marie dut répondre au téléphone à une communication bien embarrassante, car c'était évidemment la fameuse petite Lily qui téléphonait. Dès les premiers, et au son d'une voix pourtant jamais entendue, Marie en avait eu le pressentiment.

— M. Louis Hughe est-il là?

— Non.

— Est-il à Paris?

— Je ne sais pas.

— Comment vous ne savez pas?

— Non.

— Qui êtes-vous?

— La femme de chambre.

— Alors, parfait!... Ma petite, moi, je suis Mlle Lily, l'amie de votre jeune maître. Vous comprenez...? l'amie de Louis...? sa petite amie chérie...?

— Je crois comprendre...

— Ah! vous croyez..? Vous êtes amusante. En tout cas, votre rosse de maître est en train de me laisser tomber... Depuis trois semaines, aucun signe de vie!... Evidemment, cela ne peut pas durer. Et puis, l'été approche, je voudrais être fixée sur une certaine villa qu'il m'a promise au bord de la mer. Alors facilitez-moi un rendez-vous avec lui...? Vous serez bien gentille!... Je vous assure, ma petite, que vous n'y perdrez pas.. Et même, dites-moi donc votre nom? Allo!... allo!... Ne nous coupez pas!.. Nous parlons!... Ne nous...

Ce n'était pas la demoiselle du bureau qui avait coupé la communication, mais Marie qui, tout simplement, avait accroché le récepteur.

Avant le déjeuner, Marie Durand profita d'un instant où elle fut seule avec Louis pour le mettre au courant:

— J'ai reçu ce matin, pour. vous, un coup de téléphone d'une certaine demoiselle Lily..?

— Lily...? Elle a téléphoné ici!.. Je lui avais pourtant bien défendu.. Et alors, qu'avez-vous répondu...?

A ce moment la cloche du déjeuner retentit.

— Quand nous aurons fini de déjeuner et vous aussi, c'est-à-dire vers 2 heures, arrangez-vous pour rapporter les fleurs dans la serre; j'y serai; j'ai besoin de tout savoir et d'aviser.

Le déjeuner fut cordial et rapide. Le père, M. Adolphe Hughe, était décidément un autre homme depuis le retour si franc, si absolu de son grand fils à de meilleures dispositions. Seulement, l'année avait été dure, il se sentait fatigué, il avait des vertiges...

— J'ai faim et soif de repos, disait-il... je voudrais deux mois de vert et de solitude au bord de la mer. Tu devrais, Louis, dans un coin tranquille, me dénicher une villa confortable où j'irais me refaire un peu de pâte cérébrale...

— Je chercherai... Compte sur moi...

— Oui, mais dépêche-toi! Nous voici en juin, c'est le moment. Et je ne dis pas qu'un jour je n'achèterai pas quelque chose à la campagne... Cette vie de Paris devient de plus en insensée... Elle me pèse à certains moments plus que je ne puis l'exprimer. Ah! la paix... avoir la paix!..

Marie déjeuna, elle aussi, rapidement à la cuisine. Elle y subit les habituelles brimades de Mélanie qui, tous les jours, en inventait de nouvelles, son besoin de se faire les dents s'exacerbant par le silence même et le dédain de la jeune fille.

Assez souvent Marie oubliait volontairement son café, et allait finir son dessert dans la salle à manger où elle était—où elle se croyait—plus tranquille. Elle portait ensuite à la serre les quelques plantes mises sur la table pendant le repas.

Ce qu'elle fit aujourd'hui, sachant que son jeune maître avait le plus légitime désir de lui parler. Elle le trouva, en effet, dans la serre, écrivant une longue lettre à cette imprudente Lily qui avait osé téléphoner à son domicile particulier, où tout le monde—même son père—aurait pu arriver à l'appareil...

Marie lui redit le message qu'elle avait reçu. Pendant qu'elle parlait, Louis Hughe secouait la tête d'un air soucieux:

— Comment me débarrasser de ça...? La voilà bien, la rançon!

— Ce serait si simple de rompre!

— Si simple..? Ma pauvre petite!.. mais vous ne soupçonnez pas ce que sont ces femmes-là!... D'abord, elles vous disent qu'elles vous aiment. Et quand on est jeune, on est si naïf, qu'on croit ces mensonges... Vraiment, je vous assure... on les croit! Le mirage en est tel que, parfois, au début, il les trompe elles-mêmes. Mais, bientôt, on s'aperçoit que ces femmes vous aiment, comme le loup aime la côtelette... comme le chat chérit la souris. C'est surtout quand on veut s'en détacher qu'on sent la puissance terrible, profonde de l'emprise... "Maîtresse"... oh! comme ce mot, si humiliant, est juste!

Louis Hughe, suivant son habitude, allait... venait dans la serre. Il avait jeté sa cigarette, et, les yeux au loin, semblait fixer la situation:

— Savez-vous comment on l'appelle, Lily, là-bas à Montmartre...? on l'appelle Mademoiselle Sécotine. Elle colle même le fer—et moi je suis loin d'être du fer! Vous voyez... je suis bien tombé!...

— Pourtant, vous la défendiez, l'autre soir, à table avec une si belle ardeur!...

— Evidemment, je la défendais!... mais par une espèce d'orgueil masculin... On a sa fierté tout de même!... On ne veut pas avoir l'air d'avoir été très simplement roulé par une rouleuse... On rêve d'une défaite plus glorieuse... plus poétique... plus blonde!.. Et, ici, c'est la banale et poisseuse aventure. Avec cette Lily, je suis empêtré de tous les côtés... C'est vrai... je lui ai promis une villa pour l'été... Imbécile que je suis!... Ah! que les hommes sont donc bêtes! Quand je songe, ma bonne Marie, que si vous ne m'aviez pas arrêté, j'aurais, pour cette fille, quitté la maison paternelle.. Et, vous savez?... si j'étais parti, je ne serais jamais revenu...

AU SACRE-COEUR

Partie de cartes

L'avant dernière partie de la série, dimanche soir, était organisée par Mmes P. Villeneuve et J. Carignan. Malgré l'assistance moins nombreuse que de coutume, les organisatrices avaient fait tout leur possible et la soirée fut aussi bien réussie que de coutume. Les joueurs avaient autant d'entrain, les artistes déployèrent un rare talent et le goûter était des mieux apprêtés. Ce fut donc un succès égal à tous les précédents. Et les dames qui se sont dévouées à préparer cette partie de cartes méritent nos sincères félicitations et nos chaleureux remerciements.

Au programme il y avait d'abord une saynète intitulée: "La Luce" et jouée par Mlles Claire Carignan et Juliette Villeneuve. Les deux rôles furent très bien remplis. Puis Mlle Laurette Rhéaume exécuta avec brio un magnifique morceau de piano. Une deuxième saynète: "Les quatre prunes", fut rendue avec tout le raffinement que désirait l'auteur. Mlles J. Carignan et L. Blanchard se sont surpassées dans cette comédie. Nos artistes, en somme, nous ont une fois de plus prouvé que ce n'est pas le talent qui manque.

Les organisatrices de la soirée remercient de tout coeur les artistes au programme, ainsi que les généreux donateurs des prix et du goûter.

Les gagnants:—Bridge — Dames: 1er, Mme L. Millette, 1262; consolation, Mme A. Blanchard, 193. Messieurs, M. E. Aubin, 1530; Consolation, M. E. J. Carignan, 297.

Whist — Dames, Mlle E. Carlow, 145; consolation, Mlle A. Houde, 118. Messieurs, M. D. Rousseau, 140; M. L. Patenaude, 140; consolation, M. E. Tétreault, 118. Prix d'entrée, Mlle E. Carlow.

Dimanche prochain

La soirée de dimanche prochain, le 16 décembre, marquera la dernière partie de cartes de la série. C'est dire que la distribution des prix se fera en gros. M. A.-J. Duquert, qui organise cette année, n'épargne rien pour faire de cette dernière un succès à l'emporte-pièce. N'oubliez pas surtout qu'à cette occasion, le Cercle Dramatique sera au programme dans l'une des plus fines comédies jouées sur notre scène. Nous espérons qu'il y aura salle comble!

Le 5 janvier prochain

Les Dames de la paroisse du Sacré-Coeur organisent actuellement un grand souper de famille pour toute la paroisse, et ce souper sera servi dans notre salle paroissiale le 5 janvier prochain. Il est donc de toute évidence que tous les paroissiens doivent se faire un devoir de venir prendre le souper dans notre salle paroissiale le 5 janvier, à 7 h. du soir. Le menu sera exclusivement canadien-français. Les dames nous réservent des surprises à ce sujet et vous pouvez être assurés que pour la modique somme de 25 sous, vous en aurez pour la valeur d'un bon dollar. N'oubliez pas surtout qu'il y aura ce soir-là le fameux gâteau des Rois. Et dans ce fameux gâteau, il y aura le pois et la fève et les heureux découvreurs du pois et de la fève seront le Roi et la Reine du banquet. Le programme qui suivra le banquet sera des plus variés: Une soirée d'amusements comme vous n'en aurez peut-être pas de l'année au Sacré-Coeur. Il faut à tout prix que tous les paroissiens du Sacré-Coeur ne s'engagent pas pour autre chose ce soir-là que pour le banquet de famille. Ce sera le vrai temps des fêtes et nous nous réjouirons tous ensemble. Venez nombreux: c'est votre avantage, et l'intérêt de la paroisse.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

WINNIPEG

Investiture de Mgr A.-D. Rhéaume, P.D.

L'investiture de Mgr A.-D. Rhéaume comme prélat domestique de Sa Sainteté s'est faite dimanche soir à l'église Saint-Edouard. Son Excel. Mgr A.-A. Sinnott a présidé à la cérémonie, entouré des membres les plus éminents du clergé de Winnipeg et de Saint-Boniface. On remarquait parmi l'assistance Son Honneur le lieutenant-gouverneur W. J. Tupper, l'hon. John Bracken, premier ministre du Manitoba, et M. le maire Ralph H. Webb.

Après avoir lu en latin et en anglais le document pontifical créant le nouveau prélat, Mgr l'Archevêque a loué hautement les qualités qui lui ont valu ce grand honneur, soulignant son zèle infatigable comme prêtre et comme citoyen. En remerciant, Mgr Rhéaume a attribué tout le mérite de cette distinction à la coopération loyale de ses paroissiens.

Le prix des vins français est baissé au Manitoba

Depuis que le nouveau traité commercial franco-canadien est entré en vigueur, aucune baisse dans les prix des vins français n'avait encore été annoncée par la Commission des liqueurs du Manitoba, ce qui soulevait de justes critiques. Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que la modification est enfin chose accomplie. A partir de maintenant, les vins et champagnes importés de France sont l'objet d'une baisse de prix substantielle.

Pour le Bulletin de la Ligue des Institutrices

Le tirage des billets mis en circulation au profit de notre Bulletin aura lieu le 17 courant à la Maison St-André, 629, avenue McDermot, Winnipeg. Prière de nous les faire parvenir sans délai. Merci.

M.-A. LAMARRE,
Prés. L.I.C.O.

N'oubliez pas . . .

Les Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie réitèrent leurs instantes invitations aux bons citoyens de St-Boniface et de Winnipeg à faire une visite à leur petite exposition de travaux à l'aiguille, ouverte depuis le 6 décembre et qui le sera tous les jours jusqu'au 21 décembre, de 9 heures du matin à 9 heures du soir, à leur couvent, 139, avenue Jarvis.

C'est au profit de leurs oeuvres de bienfaisance et tout encouragement, si petit soit-il, donnera droit aux humbles prières des religieuses ainsi qu'à leurs bonnes oeuvres.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

La Fédération remercie sincèrement le Major Lavoie qui a bien voulu venir donner, mercredi dernier, une causerie des plus intéressantes et des plus rares sur la Défense nationale. Sa technique entrecoupée d'anecdotes piquantes a vivement été appréciée par l'auditoire, et pour achever l'après-midi, sa gentille jeune fille, Mlle Thérèse Lavoie, nous a charmées par son talent de pianiste.

Mme Morier, notre aimable secrétaire, a traduit au major en paroles heureuses nos remerciements.

* * *

Ne pas oublier le "Thé musical" offert mercredi chez Mme Daoust, au profit du "Bas de Noël" de Saint-Boniface.

* * *

Mardi, 18 courant, de 3 à 6, Mme L.-P. Roy, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface, sera heureuse d'accueillir tous ceux qui viendront chez elle prendre part au "shower" de friandises pour le bénéfice de nos malades dans nos hôpitaux. Malheureusement le nombre de nos malades est considérable et beaucoup de friandises, de gâteries sont requises pour leur apporter un rayon de soleil pendant les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

Ch. M.

Profession religieuse

Révérende Soeur Marie-Guiborata, Franciscaine Missionnaire de Marie, dans le monde Georgette Dumaine, fille de M. Jean-Baptiste Dumaine, de St-Boniface, aura l'insigne privilège de faire sa profession perpétuelle, à la chapelle de la maison Ste-Jeanne d'Arc, 139, avenue Jarvis, Winnipeg. La cérémonie religieuse sera présidée par M. l'abbé Kessler, vicaire général, délégué de Mgr l'Archevêque, et aura lieu le 15 décembre prochain, à 8 h. du matin.

Cordiale invitation est faite à tous les bienfaiteurs et amis de la Communauté ainsi qu'aux parents et amis de famille de la jeune religieuse.

Naissance

A M. et Mme Hilaire Pelland, une fille née le 26 novembre, baptisée le 1er décembre par Mgr Jubinville sous les noms de Marie-Solange-Lucie. Parrain et marraine, M. et Mme Dominique Bonin, de Richer, grands'parents de l'enfant.

Pour les écoliers canadiens-français de Norwood

Mercredi soir, le 5 décembre, les dames catholiques de langue française du Norwood avaient organisé une partie de cartes au profit des enfants catholiques fréquentant les écoles de St-Boniface; les organisateurs et organisarices ont été bien secondés dans leur bonne oeuvre, car un grand succès a couronné leurs efforts.

De chaleureux remerciements reviennent de droit aux personnes et compagnies suivants pour les dons qu'elles ont bien voulu offrir: Rév. Frère Joseph, Mme Louise Lafrance, Mme Pothier, MM. A. Boutal, Théobald Hébert, George Barefoot, Hansford, le Cercle Ouvrier, The T. Eaton Co. Ltd., Western Canada Flour Mills, Hudson's Bay Co., St. Mary's Academy, Cusson Lumber Co., Canada Packers, Kiewel Brewing Co., Modern Dairies Ltd., McKeand Grocery Store, Codville Co. Ltd., St-Boniface Creamery, Scott Fruit Co., Adams Bros., Sterling Fruit Co., Cran, Mowat & Drever Ltd., Jardine Fruit Co., Soeurs Oblates, M. Bessette du "Marcella Beauty Parlor", la Pharmacie Leclerc, Coca-Cola Co., Alcone Fur Co., Plaza Theatre, Hôpital St-Boniface, Hospice Taché, Maison Provinciale, Hôpital St-Roch, Collège de St-Boniface, Marius et Cie, Burns & Co., Repeater Flour, Pelissier's Ltd., les Vétérans Français, Lambert Fuel Ltd., Shea's Winnipeg Brewery Ltd., Rousseau's Ice & Fuel Co. Ltd., Imperial Tobacco Co. Ltd., Académie St-Joseph, Swift Canadian Co. Ltd., Sanatorium de St-Boniface, Toupin Coal & Wood Co. Ltd., Bryce Bakeries Ltd., Waldorf Café, Robertson Shortbread Co., et Pelletier & Phaneuf.

Mgr Jubinville a eu l'amabilité de remercier les dames et messieurs en charge de la partie de cartes, et aussi de les féliciter pour leur dévouement.

Avocat de Gravelbourg qui disparait

WEYBURN, Sask.—J.-R. Crépeau, avocat bien connu de Gravelbourg, a été trouvé mort samedi dans une chambre d'hôtel à Weyburn. Ses funérailles ont eu lieu mardi à Gravelbourg.

M. Crépeau était âgé de 47 ans. Né à Argyle, Minnesota, il avait fait ses études classiques au Collège de Saint-Boniface et son droit à l'Université du Manitoba. En 1916, il avait épousé Mlle Blanche Provencher qui lui survit avec cinq enfants.

Baisers futuristes

Nos amis italiens sont décidément bien en avance sur nous.

Un de leurs écrivains réputés, M. Filippo Tommasco Marinettei (connu surtout comme le père du futurisme), vient de publier un recueil de nouvelles qui obtient actuellement le plus vif succès. Décrivant le baiser qu'il donne à sa bonne amie, l'auteur s'exprime ainsi:

"Dans la mobilisation de tant de joies, mes lèvres conservent un alignement militaire. Les vôtres s'incurvent comme le ruisseau qui lèche votre parc et court se jeter sous les roues dentées d'un moulin fleuri où ma vie aspire à se muer en farine pour votre pain quotidien."

Un peu plus loin, revenant sur le même sujet, M. Marinetti déclare à la dame de ses pensées:

"Vos glandes sublinguales expriment déjà une salive pleine d'une ptyaline délicieuse. Et j'apprécie ces chlorures de soude, de potasse et de magnésie."

Ces baisers de la vie futuriste nous sembleraient un peu compliqués d'images et de chimie.

Bien plus fort

— Oui, mon cher, j'ai eu tellement peur, l'autre jour, que mes cheveux se sont littéralement dressés sur ma tête, de toute leur longueur. C'est au point que mon chapeau en a sauté au plafond.